

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

VERS UN PÔLE D'EXCELLENCE ALGÉRO-CHINOIS

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8374 MARDI 23 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des sanctions plus sévères

Page 2

PARIS RÉVISE L'ACCORD DE 1968

UNE HYSTÉRIE POUR UNE COQUILLE VIDE



Qualifié de coquille vide par l'Algérie, le gouvernement français a lancé, de manière unilatérale, son plan de révision de l'accord franco-algérien de 1968, qui régit la circulation des immigrés algériens sur le sol français. C'est le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, qui l'a annoncé, avant-hier, dans une déclaration à un média français, sans donner de plus amples détails sur cette révision, son contenu ou ses objectifs. Page 3

ENTP DE HASSI MESSAOUD

L'IA pour optimiser les opérations de forage

Page 5

FESTIVAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE

Pour l'amour de l'Algérie

Page 9

VACANCES SCOLAIRES

Chréa retrouve son manteau blanc

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MAISONS DE JEUNES

Des espaces modernisés pour l'innovation

LE MINISTRE de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a réitéré l'engagement de son département, depuis Béchar, à revaloriser les structures de jeunesse et à en booster l'attractivité et l'efficacité à travers l'ensemble du territoire national. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar, le ministre, accompagné de la délégation officielle, s'est rendu au siège de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), où il a pris connaissance des différents clubs actifs, de même que des programmes mis en œuvre au profit des jeunes, lit-on dans le communiqué.

Selon la même source, des exposés détaillés lui ont été présentés sur l'état d'avancement des projets financés par le ministère au titre de l'année 2025, ainsi que sur les efforts déployés pour promouvoir l'action en direction des jeunes et fortifier le rôle des structures de jeunesse comme espaces de formation, d'innovation et de participation dans le pays.

Lors de son allocution, M. Hidaoui a estimé « nécessaire » d'exploiter, de façon optimale, les structures de jeunesse, en vue de leur transformation en espaces attractifs, capables, selon ses propres termes, d'accueillir les initiatives des jeunes et de soutenir la créativité et l'innovation. A ce titre, il a affirmé qu'il est « crucial d'accompagner et d'épauler les clubs actifs, tant sur le plan matériel que moral, dans l'optique d'assurer la continuité de leurs activités et la qualité des programmes proposés ».

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur plusieurs axes, notamment le suivi de terrain et l'évaluation périodique des programmes destinés aux jeunes, en sus de l'implication de ces derniers dans la conception et la mise en œuvre des actions, « en adéquation avec leurs aspirations et les besoins du développement local », a-t-il soutenu.

Dans la continuité de sa visite, M. Hidaoui a inspecté le projet de réalisation d'une maison de Jeunes de catégorie 3 au quartier Menkar. A cette occasion, il s'est enquis de la progression des travaux et des différents aspects techniques liés au projet. « Il est impératif de moderniser les structures de jeunesse en adoptant des couleurs modernes, en aménageant des espaces ouverts et en mettant en place des clubs diversifiés répondant aux centres d'intérêt des jeunes », a-t-il déclaré.

Pour le ministre, « il faut aussi faire des maisons de Jeunes des espaces dynamiques et intégrés, concourant à l'épanouissement des talents, à l'encadrement des initiatives de jeunes et à l'ancrage de la culture de la citoyenneté ». Le même responsable a, en conclusion, renouvelé l'engagement du ministère de la Jeunesse à renforcer « l'attractivité des structures de jeunesse » et à leur permettre d'assumer pleinement « leur mission dans l'encadrement des jeunes et leur contribution au processus de développement », à travers l'ensemble des wilayas, toujours selon la même source.

Sur un autre plan, M. Hidaoui a profité de l'occasion pour superviser, depuis la même wilaya, une opération de reboisement le long de la voie ferrée Gara Djebilet – Béni Abbès – Béchar.

Khalil Aouir

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des sanctions plus sévères

Face à l'hécatombe routière qui continue d'endeuiller des milliers de familles, les pouvoirs publics ont décidé de durcir le ton. Un nouveau barème de sanctions, plus sévère et mieux ciblé, entre en vigueur dans le but de mettre fin aux comportements à risque et imposer une discipline rigoureuse à l'ensemble des usagers de la route, du simple piéton au conducteur de poids lourd.



L'Etat durcit le ton.

Les infractions, dites de première classe, sont désormais passibles d'une amende forfaitaire de 4 000 DA. Les piétons sont directement concernés, le non-respect des passages protégés est sanctionné, au même titre que le défaut de port de la ceinture de sécurité par les passagers. Le contrôle technique des véhicules est également renforcé, ciblant les défaillances liées à l'éclairage, au freinage des cycles, ou encore la non-présentation des documents réglementaires.

La deuxième classe de contraventions s'attaque aux comportements qui nuisent à la fluidité du trafic et au cadre de vie. Une amende de 6 000 DA est prévue pour l'usage abusif du klaxon en milieu urbain, la circulation sur les voies réservées aux bus ou aux taxis, ainsi que les excès de vitesse inférieurs à 10 %.

Dans le même esprit, le jet de déchets depuis un véhicule est désormais explicitement intégré au Code de la route, établissant un lien clair entre civisme environnemental et sécurité routière.

Pour les infractions considérées comme graves, l'amende est portée à 9 000 dinars. Ces manquements mettent directement en danger l'intégrité physique des usagers, à savoir, le non-port de la ceinture par le conducteur, absence de casque et de gants pour les motocyclistes, ou transport d'enfants de moins de dix ans sur le siège avant. L'occupation injustifiée de la bande d'arrêt d'urgence et l'usage de vitres teintées opaques figurent également parmi les infractions sévèrement réprimées.

Le dernier classement du dispositif concerne les comportements à haut risque, responsables de la majorité des accidents mortels. Une amende de 13 000 DA sanctionne notamment l'usage du téléphone portable au volant, les excès de vitesse compris entre 20 % et 30 % au-dessus de la limite autorisée, ainsi que le refus de priorité, en particulier le non-respect du panneau Stop et les dépassements dangereux.

Dans un contexte marqué par une recrudescence des accidents de la circulation, ce dispositif répressif se veut dissuasif autant qu'éducatif. Les autorités entendent instaurer une véritable culture de la « tolérance zéro », où chaque infraction, même jugée mineure, appelle une sanction immédiate.

Présenté la semaine dernière devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet du nouveau code de la route, défendu par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, ambitionne, à travers un texte rigoureux et dissuasif, d'endiguer durablement l'insécurité routière et de consacrer la protection de la vie humaine comme priorité absolue de l'action publique.

M. Sayoud a, d'emblée, déclaré que ce projet de loi s'inscrit dans le strict prolongement des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, œuvrant à renforcer les mécanismes de prévention et de répression en matière de sécurité routière. Affirmant qu'« il s'agit d'un engagement politique clair de l'Etat pour mettre un terme à une situation devenue intenable », il a souligné que l'objectif est de « créer un environnement routier sûr, moderne et responsable durable à un fléau qui ne peut plus être toléré ».

Lynda Louifi

ONZE CIRCONSCRIPTIONS PROMUES

Un choix stratégique pour l'administration

LA PROMOTION des onze circonscriptions administratives au rang de wilayas, s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par l'Etat, c'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, lors d'une séance du Conseil de la nation consacrée à l'examen des amendements au projet de loi sur l'organisation territoriale du pays.

En présence des membres de la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale et de l'aménagement du territoire, la présentation du texte du projet s'est déroulée en séance plénière, présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. M. Sayoud a précisé que la décision de promouvoir 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière s'inscrit dans le cadre des profondes réformes engagées par l'État, visant à renforcer la gouvernance et à assurer un développement équilibré.

Il a, en outre, expliqué que cette décision «constitue un choix stratégique étudié, mais aussi le fruit d'une évaluation objective de l'expérience des circonscriptions administratives, qui a démontré son efficacité dans le rapprochement de l'administration du citoyen, l'amélioration du service public et l'accélération de la prise en charge des préoccupations de la population».

Soulignant également que cette démarche s'inscrit également dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui «a donné des instructions claires pour le traitement du dossier du découpage administratif suivant une approche équilibrée, responsable et applicable, tenant compte des spécificités de chaque région».

Quant aux wilayas concernées, M. Sayoud a rappelé que la décision inclut la promotion des circonscriptions d'Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussara, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh, portant ainsi le nombre de wilayas du pays à 69.

Cette promotion répond à la nécessité impérieuse de renforcer la décentralisation, de rapprocher le centre de décision, sans oublier les potentialités économiques et sociales disponibles, l'étendue géographique et la densité démographique de certaines circonscriptions.

Amel Saïdi

PARIS REVISE L'ACCORD DE 1968

Une hystérie pour une coquille vide

Qualifié de coquille vide par l'Algérie, le gouvernement français a lancé, de manière unilatérale, son plan de révision de l'accord franco-algérien de 1968, qui régit la circulation des immigrés algériens sur le sol français. C'est le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, qui l'a annoncé, avant-hier, dans une déclaration à un média français, sans donner de plus amples détails sur cette révision, son contenu ou ses objectifs.

Cette démarche était attendue par les milieux politiques après le vote de l'Assemblée nationale française, en octobre dernier, en faveur de la dénonciation de cet accord. L'annonce est intervenue après que le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, a indiqué que Paris voulait réviser le traité.

Selon Laurent Nunez, la reprise du contact avec l'Algérie, notamment sur des questions délicates comme les reconduites aux frontières, est une nécessité, d'autant que ce volet et le dossier de l'immigration algérienne en France sont des points sur lesquels les divergences entre l'Algérie et la France sont criantes. Depuis que l'ancien gouvernement français a été dominé par des courants d'extrême droite, qui développaient d'une manière systématique un discours anti-Algérien, les relations sont devenues tendues.

Depuis quelques semaines, des informations officieuses avançaient une visite imminente du ministre de l'Intérieur français en Algérie pour débattre de toutes ces questions. Ce ministre, qui a succédé à Bruno Retailleau, chantre de l'algérophobie, a montré un autre visage, se démarquant d'une manière directe avec la ligne affichée par son prédécesseur, estimant que le dialogue est l'unique voie à la résolution des problèmes.

Laurent Nunez s'est dit confiant sur un retour à la normale des relations entre les deux pays, indiquant que des discussions actuelles entre les deux parties sur le dossier du retour des ressortissants frappés d'une OQTF en France sont concentrées sur « des sujets techniques, de procédure, avec l'ambition que le rétablissement des flux se fasse sur un bon rythme et soit pérenne dans le temps ».

« Il ne s'agit pas de régler quelques cas d'un coup, mais de revenir à une situation normalisée », a encore affirmé le ministre, ajoutant que ses services travaillent parallèlement à la révision des accords de 1968, et que l'idée est d'obtenir des « positions communes sur tous ces sujets ».

Sur la ligne à adopter par le gouvernement français dans les négociations avec la partie algérienne, Laurent Nunez a souligné : « Nous pouvons nous montrer fermes dans le dialogue. Et je vous confirme que nous discutons de manière exigeante avec les autorités algériennes. »



Laurent Nunez.

En réponse à une question sur le calendrier de ces discussions, le ministre de l'intérieur français a estimé qu'« il faut que cela soit bouclé dans les prochaines semaines ». Estimant que la partie algérienne doit accepter les conditions posées par le gouvernement français, car il s'agit d'une « question de sécurité », il a souligné que « l'exigence n'empêche pas le respect mutuel ».

Enfin, le ministre s'est dit « confiant » pour que les discussions aboutissent rapidement avec les autorités algériennes.

Pour rappel, l'accord franco-algérien est la dénomination couramment employée pour désigner l'accord relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, signé entre la France et l'Algérie le 27 décembre 1968.

Un accord devenu une coquille vide puisque l'Etat français a progressivement modifié son contenu, notamment avec la suspension de l'immigration de travail en 1974, l'instauration du visa obligatoire en 1986 ainsi que d'autres dispositifs sur le séjour des Algériens en 1993.

Cependant, ce sont les courants extrémistes qui ont instrumentalisé un accord complètement dénaturé et affaibli pour accuser les Algériens d'être les bénéficiaires d'un régime spécial.

Hachemi B.

PARLEMENT DE L'ENFANT

Les petits députés prennent place

L'ALGÉRIE a inauguré, hier, son premier Parlement de l'enfant, réunissant 404 jeunes élus du pays et de la diaspora. Cette initiative permet aux petits députés de s'initier au débat, à la responsabilité et à la participation citoyenne, tout en découvrant concrètement le fonctionnement des institutions.

La cérémonie d'inauguration a réuni plusieurs hautes autorités, dont le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le président de l'Assemblée populaire national (APN), Ibrahim Boughali, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, ainsi que la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi.

Lors de son allocution, le président de l'APN a félicité les jeunes élus pour la confiance accordée par leurs camarades à l'issue des élections organisées dans les établissements scolaires et pour la représentation de la communauté algérienne à l'étranger. Il a souligné que ce Parlement offre aux enfants une occasion unique de comprendre les enjeux de la société, de s'initier à la gestion du bien commun et d'apprendre à transformer idées et propositions en actions concrètes. Le Parlement de l'enfant constitue, selon lui, une extension naturelle de l'école algérienne et des institutions de l'État, visant à promouvoir le mérite scolaire, l'esprit d'initiative et le respect des règles collectives. Il a également rappelé que la jeunesse est au cœur du projet national, affirmant que la République algérienne, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, met un accent particulier sur la protection de l'enfance, pierre angulaire de tout développement démocratique durable.

Le ministre de l'Éducation nationale a pour sa part salué cette initiative, soulignant qu'elle s'inscrit dans la volonté de l'État de favoriser la participation des élèves à la vie institutionnelle et scolaire, contribuant ainsi à la formation d'une génération consciente de ses droits et devoirs et attachée aux valeurs du dialogue et de la responsabilité. Les meilleurs élèves, ayant obtenu une moyenne de 17 et plus, ont été sélectionnés pour représenter leurs camarades.

Pour cette première législature 2025-2027, 126 élèves du secondaire, 275 du moyen et trois représentants spécifiques, dont deux enfants en situation de handicap et un élève de l'école algérienne internationale en France, ont été désignés pour siéger. Le président du Bureau provisoire du Parlement de l'enfant, Abdellah Rekabi, a indiqué que cette première mandature permettra de porter les préoccupations des enfants, y compris ceux de la diaspora algérienne, auprès du gouvernement. La liste nominale des membres a été adoptée et le règlement intérieur lu par Yasmina Boukfousa, une élève en situation de handicap, précisant que ce Parlement constitue une plateforme pour le dialogue, l'expression libre des opinions des enfants et la responsabilisation gouvernementale par des sessions plénières.

Meriem D.

LAMINE OSMANI A REÇU L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA

Dynamisation de la coopération avec Caracas

LE PRÉSIDENT du parti Sawt Echaab, le Dr Lamine Osmani, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en Algérie, M. Imad Saab Saab, en présence de plusieurs membres du bureau politique national du parti.

Cette rencontre a permis d'évoquer les principaux développements des affaires internationales et régionales, ainsi que les moyens de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Venezuela, notamment sur les plans politique et économique, en cohérence avec les positions de l'État algérien en faveur des causes justes et du soutien aux peuples opprimés.

Les deux parties ont souligné l'importance de concrétiser la volonté des présidents des deux pays en ouvrant une liaison aérienne directe entre Alger et Caracas, de développer les échanges économiques et agricoles, et de favoriser l'exportation de produits algériens vers le Venezuela, selon une approche mutuellement bénéfique. Elles ont également convenu de promouvoir la diplomatie partisane en consolidant les relations entre Sawt Echaab et le parti au pouvoir au Venezuela.

Le dialogue a mis en avant l'importance d'échanger les expériences et expertises politiques, et de renforcer la coordination partisane dans les forums internationaux, afin de défendre les causes du maintien de la paix, de la justice internationale et du respect de la souveraineté des États.

Les deux parties ont également insisté sur le rôle des partis politiques dans le rapprochement des peuples et la consolidation de la coopération Sud–Sud.

L'ambassadeur vénézuélien a, par ailleurs, exprimé sa reconnaissance pour les positions de l'Algérie sur les grandes causes justes à l'échelle internationale et a présenté ses condoléances au parti pour le décès de feu Najeeb Hatoum, conseiller du président du parti et vice-président de la commune d'El Harrach.

Enfin, il a été convenu de poursuivre ces rencontres à l'avenir afin de consolider le partenariat et le dialogue entre les deux formations politiques.

Aymen D.

ARPCE
Nouvelle plateforme de services en ligne

L'AUTORITÉ de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé le lancement de sa nouvelle plateforme de services en ligne «e-Services». Cette plateforme, accessible via le lien https://esvc.arpce.dz, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'autorité visant à «moderniser les méthodes de travail et améliorer en continu la qualité des services offerts aux usagers», a précisé l'ARPCE dans un communiqué. Cette solution numérique innovante a été conçue pour «faciliter le dépôt, le suivi et le traitement à distance des demandes de services, tout en garantissant davantage de rapidité, de transparence et d'efficacité dans les procédures administratives», est-il ajouté de même source. À travers cette initiative, qui s'inscrit dans le processus de transformation numérique engagé, au service des professionnels des secteurs de la poste et des communications électroniques, l'ARPCE réaffirme «son engagement à moderniser ses prestations, simplifier les démarches administratives et renforcer la qualité du service au profit de l'ensemble des usagers».

M. B.

BDL
Ouverture d'une nouvelle agence à Sétif

LA BANQUE de Développement Local (BDL) a annoncé, hier, l'ouverture de sa nouvelle agence située à Aïn Oulmène, wilaya de Sétif, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant l'extension de son réseau d'agences et le renforcement de la politique de proximité. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la supervision du directeur général de la Banque, en présence du Wali et des représentants des autorités locales, au niveau de la nouvelle agence sise au quartier Baïra.

S. N.

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Vers un centre d'excellence algéro-chinois

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a reçu, hier à Alger, une délégation de haut niveau de l'Université technologique de Pékin ainsi que de l'Association pour l'innovation éducative entre la Chine et l'Afrique du Nord (SNAEIA), et ce, dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-chinoise et du suivi du projet de l'atelier Luban en Algérie, pierre angulaire d'un futur centre national d'excellence dédié aux technologies automobiles et aux moteurs.



Un projet d'envergure.

Cette rencontre a permis d'évaluer l'état d'avancement de la coopération bilatérale depuis la signature du mémorandum d'entente en octobre 2024, notamment en ce qui concerne la mise en place de l'atelier Luban spécialisé dans les technologies d'application et de maintenance des automobiles et des moteurs.

Ce projet constitue une étape-clé dans la création d'un centre national d'excellence dédié aux métiers de l'industrie automobile. Les échanges ont également porté sur les suites données à la visite de la délégation chinoise à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Belgaïd, à Oran, désigné comme partenaire stratégique pour accueillir cet atelier.

Cette initiative s'inscrit dans une vision visant à développer un pôle de formation hautement spécialisé, capable de répondre aux exigences de la transformation technologique que connaît le secteur automobile.

À cette occasion, la ministre a mis l'accent sur la nécessité d'élargir le champ de la coopération pour inclure le développement de programmes pédagogiques adaptés aux besoins de l'industrie, la qualification des formateurs selon les standards internationaux, ainsi que le lancement de formations innovantes dans les domaines des moteurs, du diagnostic électronique et des technologies automobiles modernes. Autant d'axes destinés à renforcer l'employabilité des jeunes et soutenir le tissu industriel national.

Cette rencontre illustre la volonté commune de l'Algérie et de la Chine de porter leur coopération à un niveau plus opérationnel et de consacrer le projet de l'atelier Luban comme un centre d'excellence de référence en matière de formation dans l'industrie automobile et les technologies des moteurs, au service du développement de compétences nationales hautement qualifiées et de l'accompagnement des mutations industrielles à venir.

Il convient de noter que l'atelier Luban est un programme éducatif professionnel élaboré par les chinois, visant à offrir une formation technique de pointe (IA, énergies nouvelles, mécanique, etc.) aux jeunes des pays partenaires, notamment l'Afrique, renforçant ainsi les compétences locales et la coopération internationale.

Rim Boukhari

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une rentrée orientée vers les besoins du marché de l'emploi

LA RENTRÉE de la formation professionnelle de février 2026 s'annonce comme une étape charnière dans le processus de modernisation du secteur. Selon la note-cadre relative à cette rentrée, dévoilée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, cette session s'inscrit dans un contexte national marqué par de profondes mutations économiques et sociales, et dans la continuité des réformes engagées à l'issue des Assises nationales de la réforme du système de formation, tenues en décembre 2024.

D'après ce document d'orientation, la prochaine rentrée professionnelle vise à consolider un système de formation plus performant, mieux gouverné et résolument orienté vers les besoins réels du marché du travail, afin de renforcer l'employabilité des diplômés et d'accompagner la dynamique économique nationale. La note-cadre précise que la stratégie sectorielle repose sur trois piliers fondamentaux, à savoir le renforcement de la gouvernance pour davantage d'efficacité et de transparence, l'amélioration de la qualité de la formation conformément à des standards reconnus, et la consécration du secteur comme levier central du développement économique et social durable.

Le document insiste également sur la nécessité d'une meilleure adéquation entre les offres de formation et les besoins du marché de l'emploi. Cet alignement est présenté comme un enjeu majeur de la réforme, destiné à garantir une insertion professionnelle rapide et durable des diplômés, notamment dans les spécialités confrontées à un déficit en main-d'œuvre qualifiée. Selon la note-cadre, cette rentrée intervient dans un contexte de relance économique marqué par un renforcement du climat de l'investissement, public et privé. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie de transformation et des services enregistrent une dynamique soutenue, générant une demande croissante en compétences professionnelles qualifiées. Dans ce cadre, le système de formation et d'enseignement professionnels est appelé, selon le document ministériel, à jouer un rôle stratégique dans l'accompagnement des projets d'investissement, la création de valeur ajoutée et la réduction du chômage, en particulier chez les jeunes. La note-cadre souligne que la session de février 2026 s'inscrit dans une dynamique exceptionnelle de promotion du personnel, impliquant la mise en œuvre de mesures de formation immédiates, notamment au profit des enseignants chargés de la formation des stagiaires.

Des sessions spécifiques seront consacrées, selon le document, au renforcement des acquis antérieurs à travers des apports techniques et pédagogiques, avec une priorité accordée à la formation pratique. Cette démarche vise à accélérer la régularisation des situations administratives et financières, à actualiser les parcours professionnels et à élever le niveau scientifique et cognitif des formateurs, en phase avec les évolutions technologiques contemporaines.

RUPTURE AVEC L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

La note-cadre consacre l'approche par compétences (APC) comme référence pédagogique centrale du système de formation. Cette approche marque, selon le document, une rupture avec les modèles fondés exclusivement sur l'enseignement théorique, au profit d'une logique axée sur l'acquisition de compétences professionnelles directement mobilisables sur le marché du travail. Un système d'évaluation continue sera ainsi généralisé pour mesurer les compétences acquises à la fin de chaque unité de formation, garantissant une meilleure lisibilité des parcours et une reconnaissance effective des savoir-faire.

Parmi les mesures structurantes annoncées dans la note-cadre figure le lancement du référentiel national des formations et compétences (RNFC). Ce nouvel outil remplacera l'ancienne nomenclature nationale des filières et spécialités et introduira une classification moderne fondée sur des blocs de compétences évaluables et certifiables. Selon le document, le RNFC vise à assurer l'homogénéité des programmes de formation à l'échelle nationale, tout en facilitant la mobilité professionnelle et la reconnaissance des qualifications.

La note-cadre met également l'accent sur le renforcement de l'enseignement de la langue anglaise, dans une optique d'ouverture sur l'environnement international et d'adaptation aux évolutions technologiques. L'anglais sera désormais intégré comme matière obligatoire dans l'ensemble des programmes de formation, avec un accent particulier sur l'anglais technique et professionnel, en lien direct avec chaque spécialité. Sur le plan social, la note-cadre rappelle les mesures prévues par la loi de finances 2026 visant à améliorer les conditions d'hébergement et de restauration des stagiaires. La valeur journalière globale des repas pour les internes a été portée à 290 dinars, contre 100 DA auparavant, tandis que celle des demi-pensionnaires a été relevée à 120 DA, au lieu de 50 DA.

La réussite de cette rentrée, conclut le document, repose sur une coordination étroite entre l'administration centrale, les directions de wilaya et les établissements de formation, ainsi que sur l'adoption d'une culture de la performance, fondée sur des contrats de performance, des objectifs clairs et des indicateurs mesurables.

Lynda Louifi

DAOUDI À L'ENTP DE HASSI MESSAOUD

L'IA pour optimiser les opérations de forage

Le président-directeur général du Groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, a effectué une visite de travail à l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), à Hassi Messaoud, marquée notamment par l'inauguration d'un centre d'aide à la décision de nouvelle génération. Conçu et mis en œuvre en un temps record grâce à des compétences 100 % nationales et à l'appui de start-up algériennes, ce centre repose sur un système de télé-monitoring intégrant l'intelligence artificielle, illustrant l'orientation du groupe vers l'innovation technologique et l'optimisation des performances opérationnelles.


Noureddine Daoudi.

Dans un premier temps, le PDG s'est rendu à la base logistique de l'ENTP, où il a procédé à l'inauguration de plusieurs projets structurants concrétisés par l'entreprise. Parmi ces réalisations figure le centre «ENTP EYES / Real Time – Decision Support Center», un centre d'aide à la décision reposant sur un système de télé-monitoring (télésurveillance) en temps réel, basé sur une solution intégrant l'intelligence artificielle et appuyé par un réseau de caméras de dernière génération installées sur les différents Rigs (appareils de forage), conçu et mis en œuvre en un temps record grâce à des compétences 100 % nationales avec le recours à des start-up. Ce dispositif permet à la fois un suivi instantané des opérations et une surveillance continue des performances à travers le monitoring des indicateurs clés (KPIs), en vue d'optimiser l'utilisation des ressources. A ce titre, le P-DG de Sonatrach a souligné que l'innovation constitue l'un des piliers essentiels pour la réalisation des objectifs stratégiques du groupe. Accompagné de hauts responsables de l'entreprise, le P-DG de Sonatrach a inscrit cette visite dans le cadre du suivi des projets stratégiques visant le renforcement des capacités nationales de forage et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

La visite a également été marquée par la mise en service de deux nouveaux appareils de forage de type 750 HP «Fast Move», les premiers d'une série de huit appareils de différentes puissances prévus dans le Plan à moyen terme (PMT). Ces acquisitions permettent à l'ENTP de franchir une étape importante dans la diversification et le renforcement de ses prestations.

Par ailleurs, «l'appareil TP 234, d'une puissance de 1 500 HP et doté de la technologie VFD (Variable Frequency Drive), a été mis en service, clôturant ainsi le programme de rénovation de cinq appareils initialement acquis en équipements usagés», a indiqué un communiqué de Sonatrach.

A cette occasion, le P-DG de l'ENTP, Abdelghafour Ghellab, a précisé que ce programme de rénovation a permis une remise à niveau complète des prestations de la filiale grâce aux compétences internes de l'ENTP, générant une économie financière de plus de 150 millions de dollars, équivalente au coût d'acquisition d'appareils neufs similaires.

Pour sa part, M. Daoudi a indiqué que l'ensemble de ces équipements constitue un investissement stratégique, en adéquation avec le déploiement de la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030.

La visite a également permis la présentation d'un projet de construction de circuits à boue, entièrement conçus par les équipes d'ingénierie de l'ENTP et fabriqués par la Société nationale Ferrovial. Ce projet s'inscrit dans la politique du groupe visant la promotion de l'intégration nationale et du contenu local.

Dans ce contexte, le P-DG de Sonatrach a instruit les filiales du groupe à œuvrer pour la fabrication de nouveaux équipements en recourant aux ressources nationales, à travers la mutualisation des moyens et la mise en place d'une plateforme permettant d'identifier les pièces de rechange déjà disponibles, afin de réduire les délais et d'optimiser les coûts. Le P-DG a tenu à féliciter l'ensemble des cadres et ingénieurs de l'ENTP, soulignant que «la concrétisation de ces réalisations est le fruit d'un travail soutenu, mené avec détermination par des équipes animées par un esprit de coopération, de discipline et de responsabilité, reflétant les valeurs qui fondent la force du Groupe Sonatrach».

Le programme de la visite a également concerné la filiale ENAFOR. M. Daoudi et la délégation l'accompagnant se sont rendus à la base technique (Yard) de l'ENAFOR, où un exposé technique a été présenté par son P-DG, Brahim Hammoudi. Celui-ci a porté sur l'acquisition de l'appareil de forage télescopique «ENAFOR 62», d'une puissance de 1 000 HP, de type Fast Moving, équipé d'un système VFD et monté sur trailers. Conçu pour réduire significativement la durée du DTM (démontage, transport, montage), cet appareil vise à améliorer la mobilité et l'efficacité globale des opérations de forage, en conformité avec les standards technologiques modernes, avec la contribution de sociétés 100 % algériennes.

Dans le même sens, la délégation a pris part à une rencontre tenue à la base Irara de la Division production, consacrée à la présentation des projets de la région de Hassi Messaoud, aux bilans de production, aux plans de développement, ainsi qu'à l'utilisation des techniques d'amélioration de la production.

Rim Boukhari

HYDROCARBURES

Le chinois Anton prêt à investir en Algérie

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le président-directeur général du groupe chinois Anton, Peter Pi. Les deux parties ont discuté des perspectives d'investissement et de partenariat dans le secteur des hydrocarbures. Le Groupe Anton a exprimé son intérêt à renforcer sa présence en Algérie à travers des projets durables, favorisant l'échange d'expertise et la création de valeur ajoutée pour le secteur national, est-il indiqué dans un communiqué du ministère.

Lors des discussions, les perspectives d'investissement et les opportunités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures ont occupé une place centrale. Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur un large éventail de domaines, allant des activités d'exploration et d'exploitation à la gestion et au transport des hydrocarbures, en passant par le développement des champs pétroliers et gaziers à l'aide de technologies modernes.

Les échanges ont également porté sur les projets d'infrastructures énergétiques et leur maintenance, avec pour objectif de renforcer l'efficacité technique et économique du secteur, tout en améliorant sa rentabilité.

La délégation chinoise a présenté un exposé détaillé sur les activités du Groupe Anton et son expérience internationale dans l'industrie pétrolière et gazière. De son côté, M. Arkab a exposé les grandes lignes du programme de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, mettant en avant les opportunités d'investissement disponibles ainsi que les incitations offertes par le cadre juridique. «L'accent a été mis sur l'attractivité de l'investissement, le transfert de technologies, ainsi que sur la création de valeur ajoutée à travers des partenariats durables», précise le communiqué.

Le ministre d'Etat a également salué l'approfondissement des concertations techniques et institutionnelles entre Sonatrach, l'ALNAFT et le Groupe Anton, visant à identifier les domaines de coopération concrets et à étudier des opportunités d'investissement à bénéfices mutuels.

Pour sa part, Peter Pi a réaffirmé la volonté du Groupe Anton de renforcer sa présence en Algérie à travers des projets concrets et durables, en s'appuyant sur les technologies les plus avancées au niveau mondial. Le dirigeant chinois a souligné l'importance d'établir des partenariats à long terme fondés sur l'échange d'expertises et la réalisation d'intérêts communs, tout en contribuant au développement du secteur énergétique national.

Ce rapprochement s'inscrit, selon la même source, dans un contexte où l'Algérie cherche à diversifier ses partenariats et à attirer de nouveaux investissements dans un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Le ministère de l'Energie, en étroite coordination avec Sonatrach et l'ALNAFT, mise sur l'expertise internationale pour moderniser le secteur, optimiser l'exploitation des ressources et renforcer la compétitivité de ses hydrocarbures sur les marchés internationaux.

Il convient de souligner que la rencontre s'est déroulée en présence du P-DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, ainsi que de plusieurs cadres du ministère.

Hamid B.

ENERGIE

Baya Chekird nouvelle présidente de la CREG

BAYA CHEKIRD a été installée, hier, au poste de présidente de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), en remplacement de Wassila Atimene. La cérémonie de passation s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, sous la supervision du ministre du secteur, Mourad Adjal, en présence de cadres centraux et de responsables du secteur.

A cette occasion, le ministre a souligné le rôle stratégique de la CREG en tant qu'organe clé dans l'organisation et la régulation d'un secteur vital pour le développement économique, la qualité du service public et la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Mourad Adjal a mis en avant les «avancées significatives» réalisées par la Commission dans la mise en place d'un cadre réglementaire équilibré et transparent, garantissant le bon fonctionnement du marché de l'électricité et du gaz, la promotion d'une concurrence loyale ainsi que la protection des droits des consommateurs. Il a également insisté sur l'accompagnement des mutations que connaît le secteur, notamment en matière de modernisation des réseaux, d'amélioration des performances et de rationalisation de la consommation énergétique.

Selon le ministre, les mécanismes de régulation et de contrôle développés par la Commission ont contribué à renforcer la confiance entre les différents acteurs et à consolider les principes de bonne gouvernance, en adéquation avec les orientations nationales visant à accroître l'efficacité et la durabilité du secteur énergétique. Le changement à la tête de la CREG s'inscrit, a-t-il précisé, dans la volonté du ministère de renforcer la coordination avec l'ensemble des intervenants et de répondre aux exigences actuelles et aux défis liés au développement du secteur de l'énergie, dans un cadre marqué par la transparence et la gouvernance responsable.

S. N.

SERVICE PUBLIC

La CNAC simplifier les procédures

La priorité d'améliorer concrètement la qualité du service public et de rapprocher l'administration du citoyen, notamment à travers la numérisation et la simplification des procédures, sont les principales directives données hier par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, lors de la réunion d'évaluation consacrée au suivi des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Le ministre a donné des orientations fermes pour « poursuivre et renforcer le processus de numérisation du système d'assurance chômage, et ce à travers la mise en place d'une plate-forme moderne, sécurisée et performante, garantissant ainsi la protection des données et l'accès aux services à distance ». Il a également souligné « l'urgence d'accélérer la concrétisation des projets programmés et de régler les dossiers en suspens, afin d'assurer une prise en charge effective et efficiente des préoccupations des citoyens », a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Dans cette perspective, M. Saïhi a appelé à « l'adoption de solutions numériques innovantes permettant de simplifier les procédures administratives, d'améliorer la qualité des prestations et de renforcer l'efficacité du service public, « tout en mettant l'accent sur l'importance de la coordination et de la communication entre les différents organismes sous tutelle pour lever les contraintes et améliorer la performance globale.

Le ministre a ainsi précisé que « les citoyens ne doivent plus être contraints de se déplacer vers les structures de la CNAC pour bénéficier des services », indiquant que « ce critère sera désormais intégré parmi les indicateurs d'évaluation de la performance des organismes sous tutelle ».

Lors de cette réunion, le directeur général de la CNAC a présenté un exposé détaillé sur le bilan des activités de l'année 2025. Celui-ci a notamment abordé les actions menées en matière d'accompagnement des entreprises, de gestion du dispositif d'assurance chômage ainsi que les mesures incitatives mises en œuvre pour soutenir l'emploi et encourager sa promotion.

La présentation a également permis d'aborder les principaux axes du programme d'action de la CNAC pour l'année 2026, avec des objectifs axés sur le renforcement de l'efficacité opérationnelle, l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires et l'adaptation continue aux évolutions technologiques.


Les orientations fermes de Saihi.

En clôturant la réunion, M. Saïhi a réaffirmé que « les activités de la Caisse nationale d'assurance chômage feront l'objet d'un suivi rigoureux et d'évaluations périodiques » afin de « garantir la mise en œuvre effective des orientations arrêtées et d'atteindre les objectifs fixés, au service d'une administration moderne, performante et au plus près des attentes du citoyen ».

LES DROITS DES TRAVAILLEURS ÉRIGÉS EN PRIORITÉ D'ACTION

Par ailleurs, « la protection des droits des travailleurs » et « l'amélioration durable des conditions d'exercice du travail » figurent au premier rang des instructions données, avant-hier, par Abdelhak Saïhi, lors d'une séance de travail réunissant les cadres de l'administration centrale.

Le ministre a ainsi donné des directives portant sur « la sensibilisation des employeurs à la nécessité de créer un environnement de travail favorable au développement économique », considérant cette démarche comme un levier essentiel pour la consolidation de relations professionnelles équilibrées et la promotion d'un climat social stable.

M. Saïhi a également ordonné l'élaboration et la mise en œuvre d'« un programme de formation au profit des inspecteurs du travail », englobant des thématiques à même de « rehausser la performance du service public » et d'« améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens », notamment en matière de contrôle, d'accompagnement et de médiation.

En outre, le ministre a appelé à « l'organisation d'actions de sensibilisation à destination des travailleurs, toutes catégories confondues », et ce afin de leurs expliquer leurs droits et leurs devoirs dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, dans une perspective de prévention des conflits et de renforcement de la culture juridique au sein du monde du travail.

En plus de la protection des droits des travailleurs, la séance a permis d'aborder la question du fonctionnement des organismes et établissements placés sous la tutelle du ministère. A ce titre, le ministre a instruit les cadres de l'administration centrale, chacun selon ses attributions, de « veiller à un suivi périodique et rigoureux des activités des organismes sous tutelle. Il s'agit notamment de « la mise en œuvre des recommandations liées à l'amélioration du service public et à la numérisation ». M. Saïhi a également mis l'accent sur « le respect des délais de réalisation des objectifs dans les domaines du développement du monde du travail et de la sécurité sociale », ainsi que sur « l'obligation de respecter les délais de traitement des dossiers administratifs », considérant ces éléments comme des indicateurs déterminants de la crédibilité et de l'efficacité de l'action publique.

Abordant la mise en œuvre des projets programmés, le premier responsable du secteur a rappelé « la nécessité d'accélérer, sans aucun retard, l'exécution des objectifs stratégiques du secteur », en particulier ceux ayant un impact direct sur la qualité des services fournis aux citoyens. Il a, à ce titre, appelé à « lancer et exécuter l'ensemble des projets programmés dans le strict respect des échéances fixées », tout en veillant à « garantir la cohérence, l'efficacité et la rentabilité des actions engagées ».

En clôture de la séance, M. Saïhi a affirmé que « l'ensemble des activités et des programmes du secteur fera l'objet d'une évaluation globale, régulière et par étapes », en vue de « corriger les dysfonctionnements, renforcer les performances et améliorer durablement la qualité du service public ».

Sihem Bounabi

ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS EN UNE SEULE FOIS

L'UNOP salue une réforme stratégique

L'UNION NATIONALE des opérateurs de la pharmacie (UNOP) a fait part, hier, de sa « pleine satisfaction » à l'égard des dispositions récemment engagées par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), dans le cadre de la révision et de l'optimisation du circuit d'étude des dossiers d'enregistrement des produits pharmaceutiques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'UNOP.

L'organisation professionnelle a affirmé que ces mesures s'inscrivent « dans une dynamique de modernisation de l'action administrative », conformément aux orientations arrêtées par le ministre de l'Industrie pharmaceutique.

Au cœur de cette réforme figure l'adoption d'un nouveau mécanisme organisationnel qualifié par l'UNOP de « pragmatique et efficient ». Désormais, le dossier d'enregistrement d'un produit pharmaceutique est présenté « une seule et unique fois » devant la commission d'enregistrement des médicaments. En cas d'avis assorti de « réserves suspensives », l'entreprise pharmaceutique concernée est appelée à lever ces observations « directement, en coordination avec l'ANPP », sans qu'il ne soit nécessaire de soumettre à nouveau le dossier à la commission. Ce processus se poursuit jusqu'à la satisfaction de l'ensemble des exigences réglementaires et la délivrance de la décision finale d'enregistrement.

Pour l'UNOP, cette évolution constitue « une avancée majeure vers la simplification du parcours administratif ». Elle permet, selon l'Union, de réduire sensiblement le nombre d'étapes procédurales, de raccourcir les délais d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'« accélérer la mise en exploitation des projets industriels », sans pour autant porter atteinte aux fondements du système de régulation. L'organisation tient ainsi à rappeler que « les exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité demeurent inchangées », tout en soulignant que l'ANPP demeure sans conteste « l'autorité garante du respect strict des normes scientifiques et réglementaires en vigueur, conformément à la législation et à la réglementation applicables ».

Dans son appréciation, l'Union a tenu à souligner souligne que cette orientation « s'inscrit pleinement dans les instructions du ministre de l'Industrie pharmaceutique », lesquelles aspirent à « moderniser l'administration, rationaliser les procédures et recentrer l'effort public sur des missions à forte valeur ajoutée ». Elle a également souligné que cette démarche traduit également « la volonté des hautes autorités du pays de bâtir une administration plus performante, plus réactive et davantage au service du développement économique national ». Au-delà de l'aspect purement administratif, l'UNOP considère que cette initiative revêt une portée stratégique pour l'avenir du secteur. Elle s'inscrit, selon elle, « dans une logique de soutien et de promotion de la production pharmaceutique locale », en améliorant le climat de l'investissement industriel, en « facilitant et en accélérant l'accès des médicaments au marché » et en contribuant ainsi au « renforcement de l'industrie pharmaceutique nationale ». Autant d'éléments qui concourent, d'après l'Union, à « la consolidation de la souveraineté sanitaire du pays ».

En conclusion, l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie «a salué une démarche qu'elle qualifie de constructive et responsable, et a appelé à « la poursuite et à la généralisation de telles initiatives réformatrices ». Des réformes qui, a-t-elle relevé, « parviennent à concilier efficacité administrative, rigueur réglementaire et soutien actif à l'industrie pharmaceutique nationale », dans l'objectif ultime de mieux servir le patient algérien et de renforcer durablement le système national de santé.

Il convient de rappeler que le ministère de l'Industrie pharmaceutique avait annoncé, avant-hier dans un communiqué, de nouvelles facilitations au profit des opérateurs du secteur concernant l'enregistrement des produits pharmaceutiques prêts à l'emploi, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation. Ainsi en application des instructions du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, le dossier d'enregistrement sera dorénavant soumis une seule fois au comité compétent relevant de l'ANPP. Par conséquent, si le comité émet un avis avec des réserves, l'enregistrement demeure suspendu jusqu'à la levée de toutes les réserves par l'établissement pharmaceutique concerné. La décision d'enregistrement serait délivrée ensuite sans qu'il soit nécessaire de soumettre à nouveau le dossier au comité. Le ministère a précisé que cette décision œuvre à faciliter les procédures en vigueur au niveau de l'ANPP pour la délivrance des décisions d'enregistrement, tout en respectant les cadres juridiques et réglementaires en vigueur.

Sihem B.

NÉGOCIATIONS À MIAMI

Washington salue des échanges «constructifs» avec Moscou

Les États-Unis et la Russie poursuivent leurs contacts diplomatiques sur le règlement du conflit en Ukraine.



À Miami, l'émissaire russe Kirill Dmitriev a rencontré une délégation américaine conduite par Steve Witkoff. Les échanges, jugés «constructifs», se sont déroulés en parallèle de consultations avec l'Ukraine et ses partenaires européens. Dans un message publié sur X, l'émissaire spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, a qualifié de « productives et constructives » les dernières négociations menées à Miami avec Kirill Dmitriev, envoyé du président russe Vladimir Poutine. D'après lui, Kirill Dmitriev a tenu une série de réunions pendant deux jours en Floride avec une délégation américaine se composant de Steve Witkoff lui-même, Jared Kushner, gendre du président Donald Trump, ainsi que de Josh Gruenbaum, responsable à la Maison Blanche. Les discussions étaient consacrées à l'avancement du plan de paix proposé par Donald Trump pour le conflit en Ukraine. Dans son message, l'envoyé spécial de Donald Trump a affirmé que la Russie restait pleinement engagée en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Il a également indiqué que Moscou attachait une grande importance aux efforts et au soutien des États-Unis dans la recherche d'une solution et dans la restauration de la sécurité mondiale. Aucun résultat concret des négociations n'a été rendu public ni par Washington ni par Moscou. Les deux parties ont toutefois présenté les échanges comme constructifs, laissant entendre que de nouveaux contacts pourraient avoir lieu. À l'issue des discussions, Kirill Dmitriev a évoqué la possibilité d'une prochaine rencontre à Moscou. Ces échanges russo-américains se sont déroulés parallèlement à une autre série de consultations impliquant l'Ukraine et ses alliés occidentaux. Toujours d'après Steve Witkoff, une délégation ukrainienne a passé trois jours en Floride pour rencontrer des responsables américains et européens. Ces discussions ont réuni des représentants des États-Unis ainsi que des conseillers nationaux européens en matière de sécurité. Elles ont porté sur la coordination des positions autour d'un cadre de paix en vingt points, modifié par Kiev et ses partenaires européens, sur des garanties de sécurité multilatérales et américaines pour l'Ukraine, ainsi que sur un plan économique et de reconstruction à long terme. Le Kremlin, de son côté, a indiqué que Kirill Dmitriev rendrait compte de ces échanges au président Vladimir Poutine à son retour à Moscou. En outre, Iouri Ouchakov, conseiller du président russe, a déclaré que la Russie restait sceptique à l'égard des propositions formulées par Kiev et ses parrains européens. Il a précisé que Moscou s'en tiendrait aux accords conclus entre Vladimir Poutine et Donald Trump lors de leur sommet en Alaska au mois d'août.

R. I.

GARANTIES DE SÉCURITÉ

L'OTAN évoque un déploiement de troupes européennes en Ukraine

MARK RUTTE, secrétaire général de l'OTAN, a annoncé des travaux sur la structure d'un éventuel déploiement de forces européennes en Ukraine «si nécessaire». Cette initiative se heurte aux fermes mises en garde de Moscou, qui considère toute présence de troupes occidentales comme une escalade inacceptable du conflit. Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a déclaré dans une interview à Bild que les pays européens étaient prêts à envoyer des troupes en Ukraine. Il a indiqué que plusieurs États avaient fait part de leur volonté de fournir des forces « si nécessaire », tout en précisant que les détails n'étaient pas encore discutés publiquement. Aujourd'hui, des travaux sont en cours pour définir la structure exacte de la « coalition des volontaires », a ajouté Mark Rutte. Selon lui, il est nécessaire de déterminer la forme que pourrait prendre un éventuel déploiement de forces terrestres, maritimes et aériennes. Tous ces éléments sont actuellement à l'étude, a-t-il souligné. Interrogé sur un retrait éventuel des troupes américaines d'Europe, Mark Rutte a assuré que cette hypothèse n'était pas à l'ordre du jour. Selon lui, les alliés européens ont démontré à Washington leur détermination à « agir », tandis que les États-Unis ont réaffirmé leur engagement envers l'Europe, y compris en matière de garanties nucléaires. Garanties de sécurité : une ligne rouge pour Moscou Le Wall Street Journal a rapporté que les États-Unis avaient proposé à l'Ukraine des garanties de sécurité inspirées de l'article 5 du traité de l'OTAN, selon lequel une attaque contre un membre de l'Alliance est considérée comme une attaque contre l'ensemble du bloc. Le New York Times a indiqué que ces garanties incluraient le renforcement des forces armées ukrainiennes, un possible déploiement de troupes européennes à titre dissuasif et une intensification des activités de renseignement américaines. La Russie a toutefois réaffirmé à plusieurs reprises son opposition à toute présence militaire occidentale en Ukraine. Le ministère russe des Affaires étrangères a averti que l'envoi d'un contingent européen, y compris sous couvert de maintien de la paix, serait perçu comme une escalade du conflit. Le président Vladimir Poutine a, quant à lui, affirmé que les garanties de sécurité devaient s'appliquer à toutes les parties et ne pouvaient être mises en œuvre au détriment de la sécurité d'autres États.

R. I

GROENLAND

La nomination d'un émissaire américain provoque la colère de Copenhague

DONALD TRUMP a nommé le gouverneur de Louisiane, Jeff Landry, envoyé spécial des États-Unis au Groenland. Cette décision a provoqué une réaction immédiate du Danemark, qui juge l'initiative «inacceptable» et prévoit de convoquer l'ambassadeur américain. Le président américain Donald Trump a relancé, ce 22 décembre, le dossier groenlandais en annonçant la nomination de Jeff Landry, gouverneur républicain de Louisiane, comme envoyé spécial des États-Unis au Groenland. Les autorités danoises ont dénoncé cette décision, y voyant un geste politiquement agressif. Le Danemark a fait savoir qu'il convoquerait l'ambassadeur américain dans les prochains jours afin de demander des explications. Depuis son élection, Donald Trump présente cette grande île arctique comme un enjeu de sécurité pour les États-Unis. Il a répété à plusieurs reprises qu'il « avait besoin » du Groenland et a réaffirmé son désir d'en prendre le contrôle. Le Groenland avait, de son côté, répondu qu'il n'était pas à vendre et qu'il entendait décider seul de son avenir. La prise de fonction annoncée ne s'est pas limitée à une nomination formelle. Dans un message publié sur X, Jeff Landry a remercié Donald Trump et a indiqué qu'il accepterait la mission à titre bénévole. Il a aussi assuré que cette désignation ne modifierait pas ses responsabilités de gouverneur. Mais il a surtout affiché l'objectif de faire du Groenland une partie des États-Unis, formulation qui a renforcé l'onde de choc à Copenhague comme sur l'île. Un climat de méfiance croissante L'opinion publique groenlandaise, telle qu'elle apparaît dans un sondage publié en janvier par le quotidien Sermitsiaq, va dans le même sens que la ligne officielle : 85 % des personnes interrogées se disaient opposées à une appartenance future aux États-Unis, contre 6 % favorables. À l'époque, le Premier ministre du Groenland avait répondu aux menaces d'annexion en rappelant que les Groenlandais ne voulaient pas devenir Américains. La télévision danoise a, en outre, révélé l'été dernier que plusieurs Américains liés à Donald Trump avaient mené des opérations d'influence sur l'île. Dans cette atmosphère de méfiance, le Groenland a durci les règles d'accès à la propriété pour les étrangers, afin d'éviter qu'une prise de contrôle progressive ne se fasse par l'achat de terres. Le Groenland est une ancienne colonie danoise devenue territoire autonome du Royaume du Danemark, qui continue de contrôler sa politique étrangère et sa sécurité. Avec 2,166 millions de kilomètres carrés, le Groenland est la plus grande île du monde, près de 80 % de son territoire étant recouvert de glace. Située au nord-est de l'Amérique du Nord, l'île compte un peu plus de 50 000 habitants, majoritairement des Inuits.

R. I.

JOURNÉES CHIRURGICALES EPH DE BATNA

Divers interventions durant tout le mois

VISANT l'amélioration de la prise en charge sanitaire des patients à Batna, pas moins de 120 interventions sont au programme des 7èmes journées chirurgicales, lancées en début de semaine à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ali-Nemeur de Merouana, dans la wilaya de Batna. L'opération se poursuivra jusqu'au 31 décembre. C'est ce qu'a indiqué, hier, Sedik Zouda, directeur de cet établissement de santé.

Ces journées chirurgicales spécialisées incluent des interventions en chirurgie générale, en oto-rhino laryngologie (ORL) et en chirurgie pédiatrique, en particulier pour les enfants scolarisés en raison des vacances scolaires, selon le même responsable qui a précisé à l'APS que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire des patients et du soutien aux services médicaux spécialisés.

Les interventions seront effectuées par une équipe médicale et paramédicale de l'EPH Ali-Nemeur en collaboration avec des médecins spécialistes du centre hospitalo-universitaire (CHU) et de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales de Batna, et des EPH d'Ain Touta et de N'gaous.

Cette initiative solidaire sera mise à profit pour des échanges d'expériences entre équipes médicales et paramédicales et contribuera ainsi à l'amélioration des services de santé, selon M. Zouda qui a ajouté que l'EPH qu'il dirige a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer le succès de ces journées qui permettront également de prendre en charge des patients figurant sur la liste d'attente.

Les salles d'opérations de l'EPH Ali-Nemeur de Merouana, au nombre de 3 en plus d'une 4ème au bloc des urgences médicales, ont été dotées depuis le début de l'année en cours de nouveaux équipements médicaux, a encore affirmé la même source.

Pour rappel, un service de transfusion sanguine avait été créé en 2024 dans cet hôpital qui couvre environ 11 communes de la région, soit une population de plus de 200.000 âmes.

R. R.

EDUCATION À BOUIRA

Formation pédagogique au profit de 2250 enseignants

UNE SESSION de formation pédagogique a été lancée dimanche à Bouira au profit de 2250 enseignants contractuels récemment intégrés dans le secteur de l'éducation. C'est ce qu'a annoncé la direction locale de l'Education nationale.

D'une durée de dix jours, cette formation concerne les 2250 enseignants contractuels intégrés dans les différents cycles d'enseignement à Bouira, depuis le 23 mars dernier, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a expliqué à la presse le directeur de l'Education nationale, Fateh Bouchareb.

Le même responsable a précisé à ce propos que cinq centres avaient été mis à la disposition de ces enseignants au chef-lieu de la wilaya de Bouira pour suivre cette formation qui, a-t-il dit, « les aidera à réussir leur mission d'enseignement durant leur carrière ».

Parmi ces centres, le Collège d'enseignement moyen (CEM) Mohamed-Khider de la ville, le CEM Amar-Oumrane et le CEM Ahmed-Kadri, a encore précisé M. Bouchareb.

Selon le même responsable, « la formation sera assurée par un nombre d'inspecteurs et portera sur plusieurs matières et thèmes devant aider les enseignants intégrés à mener avec succès leur carrière ».

R. R.

OUVERTURE DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À TIZI-OUZOU

Participation d'une centaine d'exposants

Sous le sous le slogan « L'artisanat algérien : authenticité et créativité » a été organisé le salon national de l'artisanat traditionnel et des produits du terroir a ouvert ses portes, hier, au niveau de la placette de l'olivier de Tizi-Ouzou, avec la participation d'une centaine d'exposants représentant 17 wilayas. C'est ce qu'ont fait savoir, des organisateurs.



Placée sous le haut patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, cette manifestation est organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), en coordination avec la direction locale du secteur.

L'événement regroupe une grande diversité de métiers artisanaux célébrant le génie créatif des participants venus notamment de Béjaïa, Boumerdès, Alger, Oran, Constantine et de wilayas du Grand Sud comme Tamanrasset, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Azzedine Abdous.

Pas moins de 19 activités artisanales y sont représentées, allant de la bijouterie traditionnelle à la poterie, en passant par la tapisserie, la vannerie, la confection de costumes traditionnels, ainsi que des produits du terroir comme l'huile d'olive, le miel, les huiles essentielles et les savons artisanaux.

L'objectif principal de cet événement est de « promouvoir le produit artisanal algérien, créer un espace d'échange entre les artisans et faciliter la commercialisation via la vente directe au consommateur», a précisé le même responsable.

Malgré le froid glacial que connaît la wilaya, de nombreux visiteurs ont fait le déplacement pour visiter les stands et effectuer des achats, a-t-on constaté sur place. Le programme de ce salon, qui s'étalera jusqu'à dimanche prochain, prévoit outre l'exposition-vente, des rencontres techniques portant notamment sur le « Label de qualité et d'authenticité : artisanat traditionnel algérien » et l'accompagnement des artisans vers la numérisation de leurs activités. Des ateliers pratiques concernant les dispositifs d'aide à l'emploi sont également programmés.

La clôture sera marquée par une cérémonie de remise de diplômes et de prix pour les meilleurs produits, ainsi que par un hommage aux doyens de l'artisanat.

R. R.

MODERNISATION ET SÉCURITÉ

Mostaganem inaugure un nouveau centre de police

UN CENTRE de police a été inauguré hier à Debdaba par l'Inspecteur régional de la police de l'Ouest à Oran, en présence du wali de Mostaganem Ahmed Boudouh. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Cette cérémonie marque l'ouverture de la 6e Unité Républicaine de Sécurité et reflète, selon le communiqué, la volonté des autorités de renforcer la sécurité des habitants, d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre et de mettre à disposition des infrastructures modernes pour la formation et le travail des agents de la Sûreté nationale.

Selon la même source, la nouvelle unité a été conçue selon des normes modernes, répondant aux exigences du travail policier contemporain. Elle offre des conditions professionnelles adaptées aux membres de la sûreté nationale, ce qui permettra de renforcer la réactivité et la rapidité d'intervention face aux diverses préoccupations sécuritaires de la wilaya.

Le communiqué précise que le siège dispose de bureaux et infrastructures pédagogiques complets, ainsi que d'espaces sportifs. Il accueillera également un centre de formation spécialisé, dont l'entrée en service est prévue en 2026, avec une capacité de 200 stagiaires, contribuant ainsi à renforcer le système de formation initiale et continue des agents de la sûreté nationale.

Les autorités estiment que ce nouvel équipement sécuritaire contribuera à améliorer les conditions de travail, augmenter l'efficacité sur le terrain et renforcer la sécurité et la tranquillité des citoyens, conformément à la politique nationale visant la modernisation du secteur de la sécurité et l'amélioration du service public, conclut le communiqué.



Brahim Mazi

17E FESTIVAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE À BÉJAÏA

«Un rendez-vous pour consolider l'amour de la patrie»

Placée sous le signe « Jeunesse d'aujourd'hui, palpitation du pays », le coup d'envoi de la 17e édition du Festival de la chanson patriotique, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports au Théâtre régional de Béjaïa, a été donné par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui.

Un grand défilé a précédé la cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu avec la participation de l'association de fantaisie et d'équitation de la wilaya de Blida, de la fanfare de la commune de Béjaïa, de la fanfare appartenant aux scouts « Chérif Tikaméra », des clubs locaux de cyclisme, d'associations locales, de groupes de scouts, du Croissant-Rouge, de clubs sportifs locaux ainsi que des 350 jeunes participants venus de 18 wilayas du pays, dont Sétif, Alger, Guelma, Tiaret, Tizi Ouzou, Béchar, Oum El-Bouaghi, Mostaganem, Béjaïa, Laghouat et Médéa, entre autres.

Placée sous le signe « L'Algérie unie est indivisible », la parade a été conduite par la délégation ministérielle à sa tête M. Hidaoui, et les autorités de la wilaya, à leur tête le wali M. Kamel-Eddine Karbouche, ainsi que de nombreux responsables, élus locaux et nationaux et les autorités sécuritaires.

La foule, répartie en plusieurs carrés, s'est ébranlée du siège de la wilaya, rue de la Liberté, pour finir sa course devant le Théâtre régional de Béjaïa (TRB), lieu devant abriter cette rencontre qui s'étalera jusqu'au 24 du mois courant (mercredi prochain).



Une exposition a également été organisée en marge de cette manifestation par les établissements de jeunesse de la wilaya sur les activités dispensées durant l'année ainsi que sur celles du mouvement associatif local. « Une exposition reflétant la dynamique des établissements de jeunesse de la wilaya de Béjaïa et leur rôle dans la promotion de l'action culturelle nationale et de l'innovation », soulignent les organisateurs.

Et d'ajouter : « Ce rendez-vous culturel national confirme la place de leader qu'occupe la wilaya de Béjaïa en tant qu'espace abritant les initiatives de la jeunesse, et concrétisant les engagements du secteur de la jeunesse et des sports en matière de promotion et de soutien des initiatives de la jeunesse et de transformation de leur énergie pour la consolidation des valeurs nationales. »

Dans son intervention à l'ouverture du festival, le ministre de la Jeunesse a souligné « l'importance de ce grand rassemblement de jeunes venus de différentes wilayas du pays pour la présentation des différentes chansons patriotiques et pour la consolidation de l'amour de la patrie et de l'unité du peuple algérien ». Il dira : « Ce rendez-vous national se distingue par sa symbolique et ses dimensions historique et civilisationnelle, reliant la jeunesse au legs de ses aïeux. »

N. Bensalem

22ÈME FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE MODERNE POUR LA JEUNESSE

Quinze groupes en compétition à Oran

LE COUP d'envoi de la 22e édition du Festival national de musique moderne pour la jeunesse a été donné dimanche soir au cinéma Maghreb par le secrétaire général de la wilaya d'Oran, M. Foudil Laidani.

Placée sous le slogan « Jeunes d'aujourd'hui… avenir de demain », cette manifestation réunit quinze groupes musicaux venus de différentes wilayas du pays et se déroulera jusqu'au 24 décembre, offrant un espace dédié à la promotion de la créativité des jeunes, à l'encouragement de l'échange d'expériences et à la mise en valeur de la musique moderne comme vecteur de culture et d'authenticité nationale.

Organisé par la Direction de la jeunesse et des sports, en coordination avec la Ligue des activités culturelles et artistiques pour la jeunesse, et sous le haut patronage de M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, le festival constitue un véritable tremplin pour les jeunes talents du pays, en leur offrant une scène nationale où créativité, innovation et passion musicale se rencontrent.

Lors de son allocution d'ouverture, le secrétaire général a souligné que le festival est bien plus qu'un événement



artistique : il représente un espace national où la créativité des jeunes s'allie à l'ambition, et où la musique moderne, par sa diversité, exprime leurs aspirations tout en restant fidèle aux valeurs et à l'authenticité culturelle nationale.

À cette occasion, le festival a également présenté un opéra intitulé « Al-Bilad », mis en scène par Wahid Douidi, retraçant les différentes périodes historiques qu'a connues l'Algérie, offrant ainsi au public une immersion dans le riche héritage culturel du pays.

La première journée de la compétition a débuté avec des prestations musicales inspirées du patrimoine algérien, réinterprétées sur des rythmes modernes par six groupes venus des wilayas de Tiaret, Illizi, Oran et d'autres régions du pays. Le public, venu nombreux, a chaleureusement réagi aux performances, découvrant de jeunes talents et leur habileté à manier les instruments de musique avec virtuosité. La compétition, encadrée par un jury composé de musiciens renommés de la scène artistique locale et nationale, se conclura par la remise des prix aux trois meilleurs participants, selon les organisateurs.

Dans le cadre des activités du festival, les participants ont pris part, hier, à une sortie culturelle organisée par la Direction de la jeunesse et des sports. Cette excursion leur a permis de découvrir plusieurs sites historiques et patrimoniaux de la wilaya d'Oran, dont le fort de Santa Cruz, perché sur le mont Merdjago, mettant ainsi en valeur les richesses touristiques et culturelles de la région.

D'Oran, Brahim Mazi

VISIBLES À LA GALERIE AÏCHA-HADDAD À ALGER

«Touches», nouvelle exposition du plasticien Fayçal Barkat

L'ARTISTE plasticien Faycel Barkat a dévoilé ses nouvelles toiles dans une exposition, à Alger, mettant en valeur le patrimoine de la ville de Biskra, remarquable par son architecture et la beauté de ses paysages emblématiques de valeur historique et touristique.

Visible jusqu'au 30 décembre prochain à la Galerie Aïcha-Haddad à Alger, cette exposition intitulée «Touches» propose un «voyage visuel» au cœur de la capitale des Zibans, à travers une trentaine de toiles, pour la plupart inédites, mettant en valeur son patrimoine bâti ainsi que sa beauté naturelle.

Réalisées à la peinture à l'huile et à l'aquarelle, les toiles de Fayçal Barkat restituent aux visiteurs une partie du patrimoine architectural de la région en reproduisant (à l'aquarelle) des photographies- prises par l'artiste lui-même-, de l'habitat oasien des ksour de la région de Chetma.

Marquant ses toiles par une touche «impressionniste», l'artiste dit préférer «reproduire souvent les couleurs ressenties» en explorant les «détails des lieux» sous des angles lumineux et des ombres profondes.

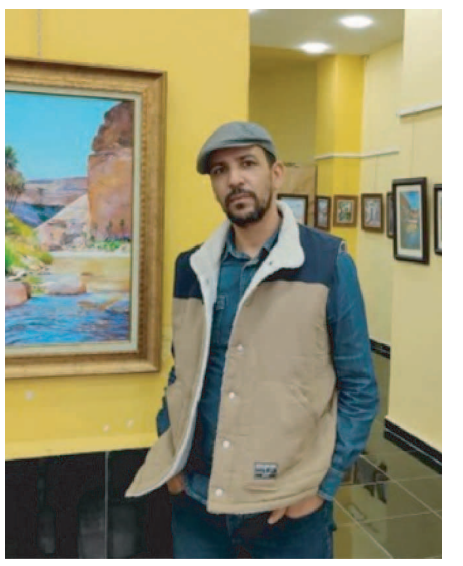
Dans une autre collection, réalisée à la peinture à l'huile, Fayçal Barkat explore la beauté de la région en immortalisant des paysages d'El Kantara, Mchouneche, Boukhalfa (Sidi Zerzour) ou encore les gorges d'El Ghoufi, qui comptent parmi les sites naturels proposés pour inscription sur la «Liste indicative» du patrimoine mondial de l'Algérie.

La sensibilité et l'admiration de l'artiste ont porté également pour la ville d'Alger, remarquable aussi par son architecture à travers des monuments et lieux chargés de mémoire, à l'instar de la Casbah d'Alger, la statue équestre de l'Emir Abdelkader à la rue Larbi Ben-M'hidi, en plein centre d'Alger, ou encore la Grande-Poste, ouvrage représentatif de l'architecture néo-mauresque.

Artiste autodidacte, Fayçal Barkat, 42 ans, a participé à plusieurs manifestations culturelles à l'échelle nationale, à travers des expositions individuelles et collectives.

Avec une vision artistique «unique», alliant réalisme et approche impressionniste, ses toiles représentent l»»immensité du grand désert» et mettent en valeur le riche patrimoine algérien.

R. C.



CAN 2025/ J-2 ALGÉRIE-SOUDAN

Entrainement sous une pluie battante

Les coéquipiers de Rafik Belghali ont effectué une nouvelle séance d'entraînement en présence de l'ensemble du groupe sous une pluie battante qui s'est abattue sur Rabat. D'une durée d'une heure et demie, cette séance fermée à la presse, a été consacrée à un travail mêlant aspects physiques et technico-tactiques.

Le staff technique a mis en place plusieurs ateliers ciblés, avec pour objectif de peaufiner les automatismes et d'affiner les réglages collectifs à quelques jours de cette confrontation face aux Soudanais. Plus tôt dans la journée, les joueurs de la sélection nationale, accompagnés de l'ensemble des staffs, ont pris part, à leur lieu de résidence l'hotel Mariott, à la traditionnelle réunion TAM (Team Access Management), organisée par la Confédération Africaine de Football à la veille du coup d'envoi de chaque tournoi continental. Cette rencontre de coordination avait pour principal objectif d'harmoniser l'ensemble des aspects organisationnels et opérationnels liés à la participation des équipes engagées. Plusieurs points essentiels ont été abordés, notamment: Les accès, les règles et directives d'arbitrage, les protocoles du jour de match etc... À l'issue de cette réunion, les coéquipiers de Riyad Mahrez ont ensuite pris part à une séance de shooting photos et vidéos, organisée au profit du département digital de la CAF.

À deux jours de l'entrée en lice de l'équipe d'Algérie dans la Coupe d'Afrique des nations 2025, le ton est monté d'un cran à Rabat. Sous la conduite de Vladimir Petkovic, les séances d'entraînement se sont intensifiées, traduisant une volonté claire de ne laisser aucun détail au hasard avant le premier rendez-vous continental. Le sélectionneur a opté pour un travail soutenu, alternant rigueur tactique, intensité physique et répétitions spécifiques, afin de placer son groupe dans les meilleures dispositions possibles. Dans ce contexte studieux, l'accent est mis sur la maîtrise collective, la concentration et la gestion des temps forts, des éléments jugés essentiels pour réussir une entame de tournoi souvent déterminante. L'ambiance observée lors des dernières séances témoigne d'un groupe concerné et pleinement investi. Autour de Riyad Mahrez, les joueurs affichent un sérieux remarquable, mêlé à une détermination palpable. Le capitaine, par son attitude et son exigence, incarne cette volonté de bien faire dès le premier match. Les échanges sont constants, les consignes appliquées avec précision, et le rythme



élevé impose une discipline collective appréciée par le staff. Petkovic, attentif au moindre détail, multiplie les ajustements, teste des associations et affine les automatismes. L'objectif est clair : bâtir une équipe capable d'imposer son style, tout en s'adaptant aux exigences particulières d'un match d'ouverture où la pression est souvent maximale. cette phase de préparation s'inscrit dans une logique mentale assumée. Le sélectionneur cherche à installer un climat de confiance sans relâchement, convaincu qu'une entrée réussie peut servir de socle pour la suite du parcours. Les joueurs, conscients des attentes placées en eux, semblent animés par une même ambition : démarrer la compétition avec autorité et constance. Les conditions de travail, jugées optimales, favorisent cette montée en puissance progressive, tandis que l'adhésion au projet sportif apparaît totale. À l'approche du coup d'envoi, l'Algérie avance donc avec méthode, déterminée à traduire cette préparation rigoureuse en performance concrète sur le terrain. Dans une CAN où chaque détail compte, ce sérieux affiché pourrait bien faire la différence dès les premiers pas.

L'histoire de l'équipe nationale algérienne en Coupe d'Afrique des Nations (CAN) se lit aussi à travers ses statistiques globales. En 80 matchs disputés dans la plus prestigieuse compétition africaine, l'Algérie affiche un bilan numériquement équilibré, mais révélateur de certaines tendances lourdes. Avec 28 victoires, 24 matchs nuls et 28 défaites, le parcours algérien montre une régularité relative dans la performance, sans domination écrasante sur la durée. Ce total met en évidence une sélection capable de s'imposer face à de grandes équipes africaines, mais également exposée à des revers fréquents, parfois inattendus.

Le chiffre le plus frappant reste cependant le nombre de buts encaissés. En ayant marqué 97 buts pour en concéder 93, l'Algérie présente l'un des écarts les plus serrés entre production offensive et buts subis. Cette donnée statistique souligne que, historiquement, la sélection a souvent été mise en difficulté défensivement, même lors de campagnes globalement positives.

Sur 80 rencontres, encaisser 93 buts signifie que l'équipe nationale a rarement traversé une compétition sans subir de pression défensive importante. Cette réalité statistique rappelle que la CAN est une épreuve exigeante, où l'intensité et l'efficacité adverse pèsent lourdement sur les résultats. ces chiffres prennent une résonance particulière. Ils rappellent que, au-delà des talents individuels et des ambitions affichées, la gestion des matchs et la solidité collective demeurent des facteurs déterminants. Le passé chiffré de l'Algérie en Coupe d'Afrique des Nations montre que chaque détail peut peser lourd, et que l'équilibre entre attaque et défense reste un enjeu central pour espérer aller loin dans la compétition.

Petkovic déjà dans l'histoire des Verts



DEPUIS l'indépendance, la sélection nationale algérienne a été dirigée par pas moins de 35 sélectionneurs, dont 12 ont connu plusieurs passages à la tête des Verts. Pourtant, seuls 11 techniciens sont parvenus à enchaîner au moins 20 matchs consécutifs sur le banc national. Le dernier en date, Vladimir Petkovic, a atteint ce cap symbolique à l'occasion de la rencontre face à l'Arabie saoudite. À la lumière d'une série de chiffres documentés par le journaliste et écrivain Adel Haddad, l'actuel coach des Verts s'impose déjà comme une référence statistique. En 20 matchs, Petkovic affiche un bilan impressionnant de 15 victoires, soit la meilleure performance en termes de succès sur cette période. Il détient également la palme de la meilleure attaque avec 51 buts inscrits, le plus grand différentiel de buts (+32), la plus haute moyenne de points (2,40 par match) et un taux de réussite de 75 %. Des statistiques qui lui permettent de dépasser Djamel Belmadi, dont le bilan après 20 rencontres faisait état de 14 victoires, soit une moyenne de 2,35 points par match et un taux de succès de 70 %. Toutefois, le mérite du sélectionneur champion d'Afrique 2019 demeure immense dans la mesure où, lors de ses 20 premiers matchs, Belmadi avait déjà conduit l'Algérie au sacre continental, en écartant des adversaires de premier plan comme le Sénégal (à deux reprises), la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Avant lui, feu Abdelhamid Kermali avait également marqué l'histoire en remportant la Coupe d'Afrique des nations, puis la Coupe afro-asiatique. Sur le plan défensif, Belmadi reste d'ailleurs le plus solide, avec seulement 10 buts encaissés en 20 matchs, soit deux de moins que le bilan défensif de Kermali sur la même période. La parenthèse Christian Gourcuff mérite aussi d'être soulignée. Le technicien français avait présenté une production offensive notable, étant le seul sélectionneur des Verts à avoir signé deux victoires sur le score fleuve de sept buts. Son parcours reste néanmoins marqué par un contexte difficile, notamment lors de la CAN 2015, où l'Algérie avait dû affronter quatre poids lourds du continent : défaites face aux deux finalistes, le Ghana et la Côte d'Ivoire, et succès contre l'Afrique du Sud et le Sénégal. Si les chiffres placent aujourd'hui Vladimir Petkovic au sommet des bilans après 20 matchs, ils lui accordent incontestablement un capital crédit à la veille de l'entrée en lice de l'Algérie dans la CAN 2025.

CAN 2025

James Kwesi Appiah « L'Algérie est forte »

À l'approche de l'entrée en lice du Algérie dans la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, le discours venu du camp soudanais se veut à la fois respectueux et ambitieux.

Le sélectionneur James Kwesi Appiah n'a pas cherché à minimiser le poids de l'adversaire, reconnaissant la stature continentale de l'Algérie et la solidité d'une équipe habituée aux grands rendez-vous africains. Pour le technicien, les Verts restent une référence, un nom qui impose naturellement le respect sur le continent. Mais cette reconnaissance assumée ne signifie en rien une posture défensive ou résignée. Elle sert plutôt de point de départ à un discours lucide, centré sur la préparation et la volonté de hisser le Soudan au niveau des exigences imposées par une telle affiche.

Appiah a tenu à rappeler que son équipe ne se présente pas à cette CAN en simple figurante. Le Soudan s'est qualifié avec l'intention claire de démontrer qu'il dispose d'un groupe capable de rivaliser, au moins dans l'engagement et la discipline collective. Fidèle à sa philosophie, le sélectionneur soudanais a insisté sur l'importance du collectif, affirmant ne pas raisonner en termes de stars ou de statuts individuels. Pour lui, la valeur d'un joueur se mesure uniquement à ce qu'il apporte sur le terrain, dans l'effort, la concentration et le respect des consignes. Une approche pragmatique, souvent adoptée par les équipes dites outsiders, mais qui peut s'avérer redoutable dans un match d'ouverture où la pression repose davantage sur le favori que sur le challenger.

Cette confrontation inaugurale revêt donc un double enjeu. Pour l'Algérie, il s'agira d'assumer son rang et de confirmer, dès le premier match, les ambitions nourries autour de son projet sportif. Pour le Soudan, l'objectif sera de livrer une prestation pleine, sans complexe, capable de poser des questions à un adversaire supérieur sur le papier. Appiah l'a clairement exprimé : son équipe cherchera à donner le maximum pour offrir un match de qualité, convaincue que la CAN est une compétition où les certitudes peuvent vaciller rapidement. Dans un tournoi aussi exigeant, chaque détail compte, et une entame réussie peut transformer la perception d'un groupe tout entier. Mercredi, sur la pelouse, les discours laisseront place aux actes. Mais à travers ses déclarations mesurées et déterminées, le sélectionneur soudanais a déjà posé le cadre : respect de l'Algérie, confiance en son groupe, et volonté ferme de prouver que le Soudan mérite sa place parmi l'élite africaine.



L'ALGÉRIE EST PRÉVENUE

Le discours tenu par Aboubacar Al-Mahi tranche par son ton serein et respectueux. Le dirigeant soudanais a clairement affiché l'ambition de voir son équipe répondre présent face à l'Algérie, dans une rencontre qu'il considère comme un affrontement de prestige. Pour Al-Mahi, ce duel dépasse le simple cadre sportif : il s'agit d'un match chargé de symboles, où deux sélections africaines à l'histoire et à l'identité affirmées se retrouvent sous les projecteurs continentaux. Reconnaissant la valeur de l'adversaire, il a insisté sur la volonté du Soudan de proposer un contenu à la hauteur de l'événement. Dans ses propos, le responsable soudanais n'a pas cherché à masquer le respect nourri à l'égard des Verts et de leurs cadres, emmenés par Riyad Mahrez. Mais cette reconnaissance ne s'accompagne d'aucune posture de retrait. Bien au contraire, Al-Mahi affirme que son équipe est déterminée à jouer sans complexe, avec l'intention de rivaliser dans l'engagement et l'intensité. L'objectif affiché est clair : offrir une opposition crédible, capable de tenir tête à un favori annoncé, tout en respectant l'esprit sportif et la dimension fraternelle de cette confrontation. Dans un tournoi où l'entrée en matière conditionne souvent la suite du parcours, le Soudan veut montrer qu'il n'est pas venu pour subir, mais pour exister pleinement.

ALGÉRIE / SOUDAN :

En matchs officiels, l'Algérie domine le Soudan...

TÊTE DE SÉRIE DU GROUPE E, les Verts vont affronter le Burkina-Faso, la Guinée Equatoriale, mais débuteront, ce mercredi 24 décembre, par un adversaire qu'ils vont affronter pour la 1ère fois en CAN. Malgré sa 10ème participation à la messe africaine, le Soudan affrontera pour la 1ère fois l'Algérie en CAN. Algériens et Soudanais se sont opposés en qualifications de JO, de CAN ou de Coupe du Monde, mais jamais en tournois d'équipe A. Dans toutes ces oppositions, Il y a eu en tout 7 rencontres entre les Guerriers du Désert et les Faucons de Jediane. Même si la porosité est importante, pour le Soudan, entre ses équipes A et A', nous parlons ici que de l'équipe A pour l'Algérie. Si nous englobons les A' algériens, le nombre de matchs grimpe à 12. En effet, les 2 protagonistes se sont aussi confrontés en championnat d'Afrique (CHAN) et Coupe Arabe. La dernière fois était lors de l'édition 2025 de la coupe arabe au Qatar, les 2 pays se sont séparés sur un match nul et vierge. D'ailleurs les matchs nuls, c'est le résultat qui caractérise le plus les matchs entre l'équipe A' algérienne et celle du Soudan. Avec 5 rencontres, 3 se sont finies sur un score de parité. Les Faucons sont sortis vainqueurs une fois, lors du CHAN 2011 (1-0 lors de la petite finale) alors que les Fennecs ont écrasé leur adversaire 4-0, lors de la coupe arabe de 2021.

les équipes A. Le premier match officiel entre les 2 pays a eu lieu en 1980. Pour le compte des qualifications du mondial espagnol 1982, Algérie et Soudan se sont retrouvés lors du 2ème tour en match aller-retour. A Constantine, les finalistes de la CAN 1980 ont dominé le Soudan 2-0 (buts de Bensaoula et Fergani). Au retour, à Khartoum, pour le premier officiel de Nordine Kourichi en terre africaine, Gamouh ouvre le score un peu après l'heure du jeu (67ème min) mais le Soudan égalise dans les derniers instants du match. Score final 1-1.

Les Verts se qualifient pour le tour suivant où ils affronteront le Niger. Puis le Nigéria au 4ème tour, avant de s'envoler pour Gijon où ils disputeront leur première Coupe du Monde. Et quelle coupe du monde ! Avec le résultat qu'on connait contre la RFA, l'Autriche et le Chili…Après la contreperformance au mondial mexicain de 1986, exits Saâdane et son staff, les autorités rappellent le soviétique Rogov avec pour objectif la CAN 1988, au Maroc. Mais il faut aussi jouer la qualification des Jeux Olympiques de Séoul (1988-Corée du Sud). C'est au 1er tour de ces éliminatoires qu'on retrouvaille les 2 pays, en juin 1987. Là encore c'est une confrontation en aller-retour. A Khartoum, les coéquipiers de Fodhil Magheria réussissent à ramener un point précieux grâce à un but de l'ancien joueur de l'ASM Oran, Boukar Moustapha. Ce score de 1-1 permet aux Verts de jouer sereinement le match retour, à Annaba. En effet, l'Equipe Nationale domine les débats et l'emporte 3-1 (doublé de Menad et un but de Sandjak). Grace à cette victoire, Belloumi et les siens ont pu jouer le dernier tour face au Nigéria (1-0 à l'aller et 0-2 au retour) sans pouvoir se qualifier pour les JO.

Lors de ce dernier tour, il y a eu la polémique de la non-participation de Rabah Madjer. Officiellement, l'ancien joueur de Porto était blessé (d'ailleurs il était parmi les officiels dans le stade et il est descendu sur le terrain, tel un président de la république, pour serrer les mains des joueurs des 2 équipes). Mais officieusement, il y avait un désaccord sur une histoire de voiture, entre la Star algérienne et les autorités nationales. Au sommet de son art, c'est sûr que Madjer aurait bien aidé ses coéquipiers.

Madjer ? C'est sous son 1er mandat de sélectionneur que Soudan et Algérie vont se retrouver pour les qualifications de la CAN 1996, la 1ère en Afrique du Sud de Mandela. Les 2 pays sont dans la poule qualificative en compagnie de l'Egypte, tête de série. Dans une campagne de qualification, les Verts finissent à 2pts derrière les Pharaons (15 pts). Le match aller se jouera, en octobre 1994, à Alger et finira sur le score de 1-1. Le Blidien Rédha Zouani ouvrira le score avant que le Soudan n'égalise.

Au match retour, en grande difficulté, les coéquipiers de Dziri Billel se feront surprendre à 2 reprises. Sur un terrain en terre battue, les Verts sont défaits 2-0. Mais un mois plus tard, l'équipe nationale algérienne récupère les points de la victoire sur tapis vert. Le Soudan est sanctionné par la confédération africaine de football pour n'avoir pas organisé à temps le déplacement des 3 arbitres gabonais, désignés pour cette rencontre. Du coup l'Algérie consolide sa 2ème place avant de recevoir l'Ouganda et accompagnera l'Egypte en Afrique du Sud. Avec un parcours honorable, Moussa Saib et ses coéquipiers sortiront en ¼ de final, battus par le pays organisateur 2-1 (but de Laazizi).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base
Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa

وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية تيبازة

Cité Administrative (POS AU1) Tipasa .
LE NIF DE LA DTP : 408015000042098
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°…../2025

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des prestations de :

Lot 01 : Assistance Technique des travaux de Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)

Lot 02 : Contrôle de qualité pour les travaux de Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)

- **Pour le lot 01 :**le présent appel d'offres national ouvert s'adresse aux bureaux d'études spécialisés dans l'assistance technique des travaux dans le domaine des travaux publics et ayant un agrément délivré par le Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base ou un décret de création.
- **Pour le lot 02 :** le présent appel d'offres national ouvert s'adresse aux laboratoires de contrôle spécialisés dans le contrôle de qualité des travaux et ayant les documents suivantes : décret de création ou autorisation d'exploitation, qui justifiés l'activité de contrôle de qualité des travaux dans le demain des travaux publics.
- Le soumissionnaire doit présenter au minimum deux (02) projets similaires pour chaque lot
 - ✓ Pour le lot01 : deux (02) projets portant sur l'assistance technique des travaux de :
 - Réalisation d'un tronçon d'autoroute ou modernisation d'un tronçon d'autoroute ou réalisation des travaux de contournement ou réalisation des travaux de dédoublement.
 - Réalisation d'un ouvrage d'art ou élargissement d'un ouvrage d'art ou réhabilitions d'un ouvrage d'art
 - ✓ Pour le lot02 : deux (02) projets portant sur le contrôle de qualité des travaux de :
 - Réalisation d'un tronçon d'autoroute ou modernisation d'un tronçon d'autoroute ou réalisation des travaux de contournement ou réalisation des travaux de dédoublement.
 - Réalisation d'un ouvrage d'art ou élargissement d'un ouvrage d'art ou réhabilitions d'un ouvrage d'art

 Le projet similaire doit être justifie par des attestations de bonne exécution délivrées par un maitre d'ouvrage public ou par une entreprise nationale.
- Le soumissionnaire doit présenter les bilans ou les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années pour un moyenne de (5 000 000,00 DA ou plus) Pour le lot 01 et (2 500 000,00 DA ou plus) Pour le lot 02 justifié par C20 délivré par les services des impôts.

Remarque :

- **Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent soumissionnées pour un ou plusieurs lots et ne pourront être retenus que pour un seul lot.**
- **L'évaluation des offres se fera lot par lot par ordre chronologique avec des moyens matériels et humains distincts pour chaque lot.**
- **Le soumissionnaire doit joindre un planning des travaux cacheté et signé par sons soin, comprenant un système de travail en rotation 3x8 heures.**

-Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics, Cité Administrative (POS AU1) Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale écrite et électronique jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à **la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa, Cité Administrative (POS AU1) Tipasa.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° et l'objet de l'appel d'offres».

A Madame la Directrice des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales : pour la réalisation des prestations de :

Lot 01 : Assistance Technique des travaux de Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)

Lot 02 : Contrôle de qualité pour les travaux de Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres n° ..…../2025

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature signée et cachetée.
2. Une déclaration de probité signée et cachetée.
3. Une déclaration de sous-traitant signée et cachetée
4. Statut du BET (EURL, SPA, SARL, SNC)
5. Agrément délivré par le Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base ou un décret de création, pour le lot 01 en cours de validité.
6. décret de création ou autorisation d'exploitation, qui justifiés l'activité de contrôle de qualité des travaux dans le demain des travaux publics en cours de validité.
7. La liste des moyens humains.
8. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifié par les cartes grises et les contrats d'assurance pour matériel roulant en cours de validité et les factures d'achat pour le matériel non roulant avec un PV de huissier de justice daté moins de 03 mois.
9. Attestation de mise à jour CNAS de l'année en cours,CASNOS, CACOBATH photocopie.
10. L'extrait de rôle en cours de validité,
11. Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
12. Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité, original ou photocopie.
13. Le registre de commerce (photocopie)
14. Carte d'identification fiscale (photocopie).
15. Chiffre d'affaires ou les bilans des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).
16. Les bilans des trois dernières années
17. Numéro d'identification fiscale (photocopie).
18. Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).

2/ : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire signée et cachetée.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de la disposition de l'article 78 du présent décret.
- planning d'exécution des travaux.

3 / : L'offre financière contient:

- Lettre de soumission remplie, cachetée et signée.
- Bordereau des prix unitairesremplie, cacheté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatifrempli, cacheté et signé.

Les modèles de la lettre de soumission, de la déclaration souscrire et de la déclaration de probité sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa à l'adresse suivante : POS AU1 Tipasa.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de (90) quatre-vingt-dix jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipasa Cité Administrative (POS AU1) Tipasa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «14 h00 mn».

N B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 23/12/2025 / ANEP 2516040060**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OPGI DE CHLEF

NIF N° 001502090677429

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Chlef informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° **33/2025** pour la réalisation de:

REALISATION EN TCE Y COMPRIS VRD 630/1700/1800 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS + LOCAUX COMMERCIAUX au niveau du pôle SIDI TOUIL à OUED SLY Wilaya de CHLEF (TYPE F3) (Programme Année 2025)

Repartis comme suit:

Lot N°01 : Réalisation en TCE y compris VRD des **144**/1700/1800 logements publics locatifs + 24 locaux commerciaux
Lot N°03 : Réalisation en TCE y compris VRD des **192**/1700/1800 logements publics locatifs
Lot N°08 : Réalisation en TCE y compris VRD des **144**/1700/1800 logements publics locatifs
Lot N°09 : Réalisation en TCE y compris VRD des **150**/1700/1800 logements publics locatifs

Publié dans les quotidiens nationaux (الوقائع et ***Le Jeune Indépendant*** le 02/12/2025), les marchés a été attribué provisoirement comme suit :

N° Plis	Nif	Soumissionnaire	Délai Par Mois	Note Techniq	Montant Apres Correction En TTC	Observation
Lot N°01 : Réalisation en TCE y compris VRD des 144/1700/1800 logements publics locatifs + 24 locaux commerciaux						
02	168020101264143	AHMAID Ahmed	14	80,00	598.076.322,12	Offre le plus avantageuse économiquement
Lot N°03 : Réalisation en TCE y compris VRD des 192/1700/1800 logements publics locatifs						
01	198102010170053	MAHI Elhadj	14	81,00	678.134.998,00	Offre le plus avantageuse économiquement
Lot N°08 : Réalisation en TCE y compris VRD des 144/1700/1800 logements publics locatifs						
01	167022900656158	ABDENNOUR Benali	14	83,00	509.407.510,60	Offre le plus avantageuse économiquement
Lot N°09 : Réalisation en TCE y compris VRD des 150/1700/1800 logements publics locatifs						
02	001702209069079	SARL FMCE	14	90,00	532.027.256,26	Offre le plus avantageuse économiquement

Tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission compétente des marchés publics, dans les dix (10) jours qui suivent la première parution de l'avis d'attribution.

Les entreprises intéressées par la connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de marché dans les quotidiens nationaux

Le Jeune Indépendant **du 23/12/2025 / ANEP 2516040054**

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)

Avis d'attribution provisoire

N°NIS : 000007019004069

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public modifié et complété, Le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offre National Ouvert N° 03/2025 **«ACQUISITION D'EQUIPMENT SCIENTIFIQUE NOUVELLE STATION M'SILA DU CENTRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR LES REGIONS ARIDES -OMAR EL BARNAOUI- Lot unique: EQUIPMENTS SCIENTIFIQUES** publié dans les journaux El-Fadjer, Le jeune Indépendant le **08/12/2025**, et au **BOMOP** N° **1997** du **14 au 20 décembre 2025** et à la presse électronique, qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été abouti aux résultats suivants :

Entreprise	Montant en TTC DA	Montant corrigé en TTC	Délai	NIF	Offre Technique	Critère de choix
SARL ELEKOM Médical	20953698,50	20965003.5	150 jours	099831010284119	46/60	Offre la moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par l'administration peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés, 6 chemin Doudou Mokhtar, Ben-Aknoun, dans un délai de dix (10) jours à partir de la 1ère parution de cet avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 23/12/2025 / ANEP 2516104773**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
APC DE ZERALDA

Avis de recrutement sur titre

Le Président de l'assemblée populaire communale de Zéralda annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour accéder au grade suivant :

Grade	Type de recrutement	Conditions d'admission	Spécialités demandées	Nombre de postes	Service	Autres conditions
Administrateur territorial	Sur titre	titulaire d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	1-Sciences commerciales 2-Sciences financières 3-sciences juridiques et administratives 4-sciences politiques 5-sciences économiques 6-sciences de gestion 7-sciences de l'information et de la communication 8-sciences islamiques: spécialité "Charîâa et droit" 9-sciences sociales: spécialité psychologie du travail et des organisations 10-sciences sociales: spécialité démographie 11-sociologie: métiers de l'administration 12-sociologie du travail, de l'emploi et de l'organisation	01	APC de Zéralda	Résidence à la wilaya d'Alger

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite dûment signée contenant le poste souhaité et le numéro de téléphone ;
- Copie du diplôme demandé ;
- Fiche de renseignements pour la participation au concours sur titre du site de la DGFP ;
- Copie de la pièce d'identité nationale ;
- Deux (02) photos d'identité ;
- Fiche de résidence ;
- Des attestations de travails justifient l'expérience professionnelle du candidat, visées par les services de la sécurité sociale pour le secteur privé (Le cas échéant) ;
- Copie des relevés de notes du cursus académique du candidat (Le cas échéant) ;
- Les attestations qui justifient la période de travail dans le cadre du dispositif de l'insertion professionnelle ou social des jeunes diplômés en précisant le poste occupé (Le cas échéant) ;

Fixation des délais de dépôt de dossiers:

- Les délais de candidature pour le concours sur titre sont fixés à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première publication de cette annonce;
- Les dossiers doivent être déposés au niveau du service personnel de l'APC de Zéralda sis à Rue Premier Novembre Zéralda wilaya d'Alger;
- Les dossiers incomplets ou parvenus après délais ne seront pas pris en considération;

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2516040106

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITATDE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISMEDE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTIONWILAYA D'AÏN TEMOUCHENT

NIS :098546019039805

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°.../SSMP/DUAC/2025

Conformément aux dispositionsà l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence des capacités minimales N°1492/2025 paru dans les quotidiens nationaux و.ب en date du 11/11/2025 et le jeune indépendant en date du10/11/2025 relatif au :

Lot N°19:Ouverture Des Voies +Aménagement + Assainissement et AEP des 30/600 Logts LPL à BOUZEDJAR

Que le contrat est attribué provisoirement comme suit :

N°	Commune	Projet	Entreprise Retenue	Montant de la soumission en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)	Note	Délai
01	Bouzedjar	Lot N°19:Ouverture Des Voies +Aménagement + Assainissement et AEP des 30/600 LogtsLPLà BOUZEDJAR	SARL GTRQ NIF 001546084281212	24 717 821.00da		65 PTS	03 mois

NB : Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de Monsieur le président du Comité des marchés publics de la wilaya d'Ain Témouchent dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2531016621

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE GDYEL
COMMUNE : HASSI MEFSOUKH
N° : 934/.../2025

Mr LE PRESIDENT DE L'APC DE HASSI MEFSOUKH
A
MONSIEUR LE REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE GROUPEMENT
EURL IABIA LIL BINAA ET DOUBA MOSTAPHA

OBJET : A/S MISE EN DEMEURE N°01.
PROJET : ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE 06 CLASSES A HAI 125 LOGEMENTS LPA A HASSI MEFSOUKH
-PARTIE REALISATION-

- CONFORMEMENT A L'ORDRE DE SERVICE ODS EN DATE DU 27.07.2025.

- SUITE AU RAPPORT DU BUREAU D'ETUDES DU GROUPE DES CONSTRUCTION, CHARGE DU SUIVI DU PROJET, DEPOSE AUPRES DE NOS SERVICES EN DATE DU 05/11/2025, ET QUI NOUS INFORME DU RETARD IMPORTANT DANS TAUX D'AVANCEMENT DU PROJET ET COMPTE TENU DU FAIT QUE VOUS AVEZ PRIS UNE PERIODE DE QUATRE (04) MOIS POUR REALISER UNIQUEMENT LES TRAVAUX INFRASTRUCTURE. ALORS QUE LE DELAIS GLOBAL D'EXECUTION DU PROJET ET DE SIX (06) MOIS.

- NOUS VOUS ADRESSONS UNE PREMIERE MISE EN DEMEURE, AFIN D'ACCELERER LE RYTHME DES TRAVAUX ET DE FINALISER LE PROJET DANS LES PLUS BREF DELAIS. A DEFAUT, NOUS SERONS CONTRAINT DE PRENDRE LES MESURES ADMINISTRATIVES PREVUES, A SAVOIR LA RESILIATION DU CONTRAT.

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2531016628



macOS 26 (Tahoe) : la productivité sous le feu des projecteurs

À l'occasion de la conférence WWDC qui s'est déroulée hier soir, Apple a présenté les nouveautés de macOS à venir cet automne. Parmi les fonctionnalités les plus marquantes sur le système des Mac, la refonte de Spotlight s'inspire largement d'Alfred App.

Décidément, pour son moteur de recherche, Apple ne cesse de piocher chez la concurrence. Lancé en 1998 sur Mac OS 8.5, l'utilitaire de recherche interne Sherlock a évolué au sein de Mac OS X 10.2 en intégrant les fonctionnalités de l'outil concurrent Watson, ce qui ne manqua pas de créer des tensions avec son éditeur Karelia Software. Rebaptisé Spotlight au sein de Mac OS X 10.4, le moteur connaîtra bientôt une évolution majeure dans macOS 2026, en intégrant cette fois les fonctionnalité d'Alfred App.

Du moteur de recherche au moteur d'actions

Le moteur de recherche Spotlight s'enrichit d'années en années et cette fois, la mise à jour est plutôt conséquente. À l'heure actuelle, l'outil permet surtout de rechercher un fichier, de lancer une application ou de consulter son historique de navigation. Mais le champ de recherche se transformera prochainement en moteur d'actions et le moins que l'on puisse dire c'est qu'à défaut d'avoir présenté une version de Siri ultra bluffante, le Mac se transformera en véritable outil de productivité.

À l'instar d'Alfred, Spotlight deviendra ainsi une sorte d'invite de commandes permettant, par exemple, d'envoyer directement un email ou d'ajouter une tâche à une liste particulière.

Toutefois, Apple est allé assez loin. Dans ce cas de figure, plutôt que de simplement ouvrir la fenêtre de composition de l'application Mail ou de présenter l'application Rappel, Spotlight est en mesure de déterminer la nature de l'action en cours puis de proposer à l'utilisateur de remplir directement certaines variables (destinataire de l'email, objet du message, liste des rappels...). Ce genre de fonctionnalités nécessitent aujourd'hui l'installation et la configuration d'extensions tierces - ou workflows - à Alfred, ce qui implique une licence.

Il est intéressant de noter qu'Apple adopte également la possibilité d'amorcer une action via un raccourci personnalisé, par exemple em pour Envoyer un email ou ar pour ajouter un rappel.

Raja Bose, responsable au sein de la division System Experience chez Apple, affirme ainsi : "Vous pouvez effectuer des centaines d'actions, comme créer un événement, lancer un enregistrement audio ou même écouter un podcast, et cela quelle que soit l'application dans laquelle vous êtes en train de travailler."

Un point intéressant avec la prochaine évolution de Spotlight concerne l'adaptabilité du moteur.

Apple met ainsi en avant dans les résultats non seulement les actions les plus souvent réalisées, mais également les options disponibles au sein de l'application en cours d'exécution.

Cela permet de retrouver facilement les fonctionnalités sans avoir à parcourir les menus déroulants de la barre du haut. Il en va de même pour l'intégration des raccourcis au moteur d'action, lesquels prennent désormais en compte le contexte de l'utilisateur, à savoir, l'application utilisée au premier plan.



Couplé à l'application Raccourcis il est également possible de configurer des requêtes pointant directement vers certaines applications Web comme un service de cartographie, un dictionnaire, un traducteur ou une plateforme e-commerce.

Quoi qu'il en soit, si macOS 26 arborera une nouvelle interface utilisateur, c'est véritablement le moteur de recherche que l'on retient de cette présentation et qui pourrait presque nous faire oublier Alfred app, utilisé de notre côté chaque jour depuis 14 ans.

Apple Intelligence s'enrichit avec ces nouvelles capacités sur iOS 26 et macOS 26



L'INFO EN 3 POINTS

-Apple intègre l'IA dans iOS 26, macOS 26, et iPadOS 26, facilitant la traduction en direct dans les apps.

-Les applications Genmoji et Image Playground offrent des créations personnalisées grâce à l'IA et l'intégration de ChatGPT.

-Apple ouvre son IA aux développeurs via Foundation Models, permettant des expériences intelligentes et confidentielles hors ligne.

Apple Intelligence aura rapidement été évoqué au début de la conférence WWDC 2025, mais Apple poursuit ses développements qui profiteront à iOS 26, ainsi qu'aux autres systèmes de la marque comme macOS 26 ou iPadOS 26. Si le prochain Siri aura du retard, cela n'a pas empêché les équipes de Tim Cook de présenter quelques fonctions IA pour faciliter la traduction des messages ou des conversations, mais aussi des nouveautés pour l'intelligence visuelle et l'application Raccourcis.

La traduction s'immisce dans toutes les apps Apple

La fonctionnalité Traduction en direct d'Apple permet désormais aux utilisateurs de communiquer aisément dans plusieurs langues, directement depuis les apps Messages, FaceTime et Téléphone. Les messages écrits peuvent être instantanément traduits au fur et à mesure de la saisie, tandis que les appels FaceTime bénéficient de sous-titres traduits en direct. Lors d'appels téléphoniques, la traduction est énoncée vocalement en temps réel par une voix synthétique. Selon Apple, le correspondant n'est pas obligé d'avoir un iPhone pour profiter de cette capacité. La traduction s'effectue en local sur l'iPhone via le modèle maison de la marque.

Image Playground s'améliore avec ChatGPT

Les applications Genmoji et Image Playground gagnent en flexibilité et en possibilités créatives. Les utilisateurs peuvent maintenant créer des emoji uniques en combinant textes descriptifs et emoji existants, et personnaliser davantage les créations inspirées de leurs proches. Image Playground permet également d'explorer divers styles graphiques et de générer des images originales via une intégration avec ChatGPT pour obtenir plus de possibilités.

Les captures d'écran bénéficient de l'intelligence visuelle

L'intelligence visuelle d'Apple se renforce sur iPhone, permettant aux utilisateurs d'interagir directement avec tous les éléments visibles à l'écran. Désormais, il suffit d'une capture d'écran pour lancer des recherches contextuelles sur Internet ou recevoir des suggestions automatisées d'événements à intégrer au calendrier. Le système fonctionne avec Google Images, mais aussi les apps tierces comme Etsy pour trouver rapidement le produit que vous souhaitez acheter.

Raccourcis devient plus intelligent et intuitif

Les Raccourcis gagnent en puissance en exploitant pleinement les capacités d'Apple Intelligence. Ils peuvent désormais générer automatiquement des réponses intelligentes et fournir des actions avancées pour résumer des textes ou créer des images personnalisées, tout en préservant la confidentialité des utilisateurs grâce au traitement embarqué ou via Private Cloud Compute.

Apple Intelligence est accessible aux développeurs

Apple rend accessible aux développeurs le puissant modèle d'intelligence artificielle intégré à ses appareils. Grâce au framework Foundation Models, les applications pourront offrir des expériences intelligentes en intégrant les modèles et outils d'Apple à leurs logiciels, sans frais supplémentaires. Il faudra maintenant attendre que les développeurs s'emparent de cette possibilité et mettent à jour leurs apps pour profiter de nouvelles capacités.

Lenovo prépare une console portable sous SteamOS pour le CES

SteamOS semble prendre un avantage de plus en plus important sur Windows dans le petit monde des consoles portables. Lenovo nous le prouve…



Le succès du Steam Deck de Valve n'est clairement plus à prouver. En revanche, pour les autres consoles portables, il est délicat de se prononcer et Windows semble constituer un certain handicap face à SteamOS. Lenovo s'apprêter à jouer sur les deux tableaux.

Pas de changement côté matériel

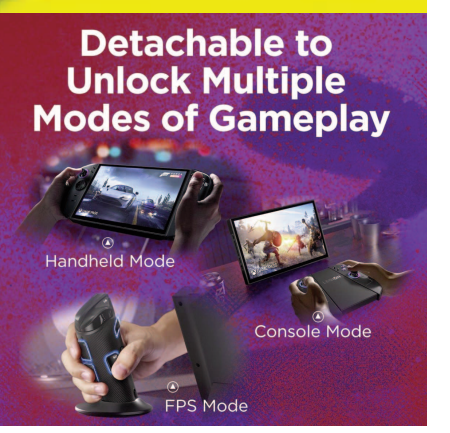
La nouvelle n'a encore rien d'officiel, mais nous ne devrions pas avoir à attendre longtemps pour en avoir le cœur net puisqu'il est question d'une présentation en bonne et due forme au CES 2026 de Las Vegas. Le salon ouvrira ses portes le 6 janvier prochain et Lenovo ne devrait pas nous faire patienter pour annoncer sa « nouvelle » console. Nouvelle entre guillemets car il ne s'agit en réalité que de présenter une variante du modèle bien connu et haut de gamme de la marque, la Legion Go 2. Lancée en septembre dernier, cette console est animée par le puissant Ryzen Z2 Extreme, ses 8 cœurs CPU Zen 5 et ses 16 cœurs GPU RDNA 3.5. Jusqu'à présent, la machine était commercialisée avec, préinstallé, un Windows 11 tout ce qu'il y a de plus classique et comme on peut le trouver sur des produits concurrents, ASUS ROG Ally X ou MSI Claw. Lenovo a donc toutefois décidé de faire confiance à Valve pour assurer la partie logicielle de sa machine.

Quand SteamOS prend la place de Windows 11

Comme elle l'a déjà fait avec la Legion Go S qui est disponible – depuis mai dernier – en version Windows 11 et en version SteamOS, Lenovo va donc lancer une Legion Go 2 avec SteamOS préinstallé.

Pour le reste, la machine sera strictement identique et il ne sera ni question de proposer un nouveau processeur ni d'augmenter la diagonale d'écran ou la capacité de la batterie. Lenovo profite « simplement » du travail réalisé par Valve pour que son SteamOS puisse être déployé sur toujours plus de machines. Dès lors qu'une configuration est équipée d'un CPU/GPU AMD, il devient assez simple de se passer de Windows 11 et d'opter pour SteamOS.

La sortie prochaine de la Steam Machine devrait être un autre jalon pour Valve alors que, de son côté, Microsoft tente malgré tout de répondre aux critiques. Ainsi, avec la sortie de l'ASUS ROG Xbox Ally X, la



firme de Redmond a nettement modifié l'interface utilisateur de son Windows en intégrant la Xbox Full Screen Experience qui améliore grandement l'ergonomie tout en réduisant l'empreinte du système sur la mémoire embarquée…

Encore insuffisant pour Lenovo ?

Google Cloud signe le plus gros contrat de cybersécurité de son histoire



LE GÉANT Google Cloud et Palo Alto Networks ont annoncé au début du week-end un partenariat colossal proche des 10 milliards de dollars. L'accord, historique, vise à sécuriser l'infrastructure cloud, face aux menaces de l'ère de l'intelligence artificielle.

Le chiffre est vertigineux, et pour cause, Google Cloud a officialisé vendredi son plus gros contrat de services de sécurité, signé avec Palo Alto Networks, pour un montant qui frôle les 10 milliards de dollars sur plusieurs années. L'annonce tombe à point nommé puisque selon le State of Cloud Report de décembre 2025, 99% des entreprises ont essuyé au moins une cyberattaque ciblant leur infrastructure IA au cours de l'année écoulée.

Google et Palo Alto, un deal colossal et des atomes crochus

Selon une source directement informée, Palo Alto Networks s'apprête à verser une somme « approchant les 10 milliards de dollars » à Google Cloud sur plusieurs années, une information aussi avancée par des médias comme Reuters.

De quoi battre tous les records pour l'unité cloud d'Alphabet en matière de cybersécurité.

Au-delà du montant, Palo Alto entend mettre la main à la pâte. L'entreprise migrera ses charges de travail internes vers Google Cloud, en utilisant Vertex AI et les modèles Gemini pour ses copilotes de sécurité. Une partie des 10 milliards servira à migrer les offres existantes, mais l'essentiel ira au développement de nouveaux services dopés à l'intelligence artificielle. Une façon concrète de prouver sa confiance dans la technologie de son plus gros partenaire, tout en optimisant les futures solutions communes.

Google Cloud et Palo Alto Networks, c'est en tout cas une affaire qui roule.

Les deux acteurs collaborent depuis 2018 avec plus de 75 intégrations déjà actives et 2 milliards de dollars générés via le Google Cloud Marketplace. Palo Alto Networks, qui compte plus de 70 000 organisations clientes dans le monde, renforce ainsi son ancrage dans l'écosystème Google. Sans oublier que Nikesh Arora, l'actuel patron de Palo Alto, a passé dix ans chez Google comme directeur commercial jusqu'en 2014.

Google Cloud veut se démarquer sur la sécurité pour lutter contre ses deux grands concurrents

Le cœur du partenariat entre les deux mastodontes repose sur Prisma AIRS, la plateforme de Palo Alto spécialisée dans la sécurité de l'intelligence artificielle. Elle va protéger les applications IA que les entreprises développent sur l'infrastructure de Google Cloud.

« C'est la même chose qu'au moment où le cloud a émergé, avec de nouvelles menaces que personne n'avait imaginées », explique BJ Jenkins, président de Palo Alto. « Comment exploiter l'IA sans créer de nouvelles failles de sécurité ?

C'est la question de tous les dirigeants », ajoute-t-il.

Au-delà de la simple protection des serveurs, les deux géants multiplient les investissements. Rappelons que Google attend le feu vert des régulateurs pour définitivement valider le rachat de la start-up israélienne de sécurité cloud Wiz à 32 milliards de dollars.

Dans le même temps, Palo Alto a dévoilé des offres IA en octobre, avant d'annoncer l'acquisition de Chronosphere pour 3,35 milliards. Une véritable escalade dans la cybersécurité.

Cette frénésie d'acquisitions révèle un paradoxe inquiétant. Oui, l'IA générative booste les entreprises, mais elle arme aussi les cybercriminels.

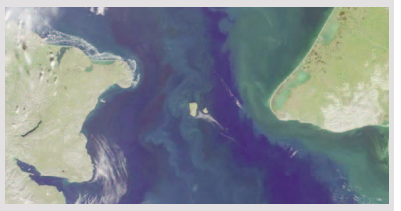
Les attaques sont désormais perpétrées avec les mêmes outils d'IA générative que ceux utilisés pour renforcer les défenses.

Matt Renner, président et directeur commercial de Google Cloud, constate que l'intelligence artificielle a déclenché une demande massive de sécurité.

Pour lui, cet accord démontre le positionnement avantageux de Google Cloud, alors que l'IA redéfinit le paysage concurrentiel.

Et dans la bataille féroce qui oppose la filiale d'Alphabet à un très actif Amazon et Microsoft, la sécurité pourrait bien devenir l'atout différenciant sur le marché des hyperscalers.

A leur point le plus proche, les Etats-Unis et la Russie sont à une distance de seulement 3 kilomètres !



LE DÉTROIT de Bering relie les océans Pacifique et Arctique entre la Russie et les Etats-Unis d'Amérique et sépare ces deux pays de seulement 3 kilomètres. En effet, au centre de ce détroit d'environ 85 kilomètres de largeur qui sépare la Sibérie de l'Alaska, il y a deux iles du nom de Diomède qui sont éloignées l'une de l'autre d'une distance de 3 kilomètres.
Celle de l'est (la Petite Diomède) appartient au territoire américain et fait partie du cap Prince-de-Galles en Alaska, le point plus le plus occidental du continent nord-américain. Celle de l'Ouest (la Grande Diomède) appartient à la Russie et fait partie de la péninsule de Tchoukotka en Sibérie, le point le plus occidental du continent asiatique. Une autre particularité des iles de Diomède est qu'elles sont traversées par la ligne de changement de date, ce qui signifie que les deux iles sont séparées par 24 heures, on peut donc regarder littéralement de la Petite Diomède « demain » dans la Grande Diomède !

PayPal a été considéré comme l'une des 10 pires idées d'affaire en 1999 !

PAYPAL est le service de payement en ligne le plus connu au monde avec plus de 230 millions d'utilisateurs à travers le globe et un chiffre d'affaire de près de 5 milliards de dollars.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

L'accès à la fontaine de Trevi va devenir payant pour les touristes



•
Les touristes devront bientôt verser deux euros pour avoir accès à la fontaine de Trevi à Rome, seuls les résidents de la ville étant exemptés, a annoncé vendredi le maire de Rome Roberto Gualtieri. Cette taxe, en vigueur à partir du 1er février, devrait rapporter 6,5 millions d'euros par an à la Ville.

Seuls les résidents de la capitale italienne bénéficieront toujours de la gratuité. Le monument, qui attire chaque jour de vastes foules, restera visible gratuitement à distance, mais l'accès de proximité sera réservé aux détenteurs de billets, a indiqué le maire dans une conférence de presse.
"À partir du 1er février, nous introduisons un billet payant pour six sites dans la capitale italienne, dont la fontaine de Trevi", a-t-il déclaré. L'entrée aux cinq autres sites (la Villa de Maxence, le Musée Napoléonien de Rome, le Musée de sculpture antique Giovanni Barracco, le Musée Carlo Bilotti et le Musée Pietro Canonica) coûtera cinq euros.

30.000 personnes par jour

Formuler un vœu et jeter une pièce dans l'eau est une tradition si ancrée que les autorités collectent des milliers d'euros par semaine, qui sont ensuite remis à l'association Caritas. Entre le 1er janvier et le 8 décembre, quelque neuf millions de touristes ont visité la zone juste devant la fontaine, soit une moyenne de 30.000 personnes par jour, a indiqué M. Gualtieri.
La mairie avait déjà annoncé vouloir réguler l'accès à la fontaine en raison d'une trop forte affluence dans cette zone, cible de pickpockets. Ce n'est pas la première fois que les autorités italiennes introduisent des tarifs pour les monuments. Le Panthéon de Rome, une église installée dans un ancien temple romain, a commencé à faire payer les visiteurs en 2023, et Venise a introduit l'an dernier un droit d'entrée touristique pendant les périodes de forte affluence.

Un enfant de 10 ans meurt sous les yeux de son ami en escaladant une paroi rocheuse en Italie

Vendredi après-midi, à Laatsch, un petit village des Alpes italiennes situé au Sud-Tyrol, un garçon de 10 ans a fait une chute mortelle sous les yeux de son copain, après que les deux enfants se sont retrouvés coincés sur une paroi rocheuse, rapportent la Rai et le quotidien allemand Bild.

LES DEUX enfants, âgés de 10 et 11 ans, jouaient sur une aire de jeux lorsqu'ils ont décidé de gravir une paroi rocheuse toute proche. Surpris par la nuit après être arrivé à une altitude certaine, ils se sont retrouvés incapables d'avancer ou de reculer, paralysés par la peur.
Des ouvriers auraient entendu les cris de détresse des deux enfants jusque dans la vallée, selon la chaîne publique italienne. L'un des garçons aurait également passé un appel d'urgence avec son téléphone portable. Malheureusement, vers 17 heures, avant l'arrivée des secours, le plus jeune des deux enfants a mortellement chuté d'une centaine de mètres, sous les yeux de son ami. Ce dernier a été héliporté et hospitalisé. D'après plusieurs sources, il ne serait pas sérieusement blessé. L'opération de sauvetage a duré près de quatre heures.
Le village sous le choc
Le petit village alpin de Laatsch est sous le choc. Une célébration de Noël organisée par les pompiers a ainsi été annulée. "Nous sommes tous profondément bouleversés, car beaucoup d'entre nous, au village, avons des enfants du même âge qui jouent souvent ensemble au football. Nous sommes un village de 600 habitants, et tout le monde se connaît", a indiqué Josef Thurner, le maire de la commune.

Un parachutiste de Saint-Cyprien en quête d'un record mondial



UN PARACHUTISTE originaire de Saint-Cyprien, au Bas-Saint-Laurent, a participé en novembre dernier à la conquête d'un record mondial datant de 2007. Jean-François Denis est l'un des 17 Canadiens qui ont volé dans une imposante formation sous voilure, en forme de losange, réunissant 104 parachutistes de 20 pays différents.
L'évènement s'est déroulé durant deux semaines à Lake Wales, en Floride. Tous les parachutistes participants se sont prêtés à un processus de sélection rigoureux au cours de la dernière année. Ils devaient réussir à s'accrocher à la formation en huit secondes afin de se qualifier dans l'équipe aspirant à battre le record.
Être invité, c'est déjà un exploit. Il faut démontrer des habiletés de classe mondiale.

Une citation deJean-François Denis, parachutiste

Le pilote tout en haut de la formation est le seul à tenir les commandes de l'immense losange. Les 104 parachutistes ont 11 minutes et 30 secondes pour s'accrocher les uns aux autres lors de la descente, entre 19 500 pieds d'altitude et le démantèlement de la formation, prévu à 3 500 pieds. Les premiers parachutistes à s'élancer dans le vide sont branchés à des bonbonnes d'oxygène lorsqu'ils sont dans l'avion, mais aussi au cours de la descente, en raison des risques d'hypoxie liés à la haute altitude.
Durant tout le vol, et même après leur arrivée au sol, les sauteurs ignorent s'ils ont réussi à accomplir leur défi. Sur place, les juges confirment que chaque personne met son pied dans la bonne ligne lorsqu'elle agrippe le parachute de son coéquipier, explique M. Denis.
On a réussi à rassembler 20 pays de différentes langues et travailler sur un but commun. C'est un assez grand sentiment de fierté et d'accomplissement. [...] Il fallait tous avoir pratiquement notre meilleur saut à vie, tout le monde en même temps, ce qui est statistiquement infaisable.

Quel sera l'impact climatique du futur plan quinquennal chinois?

Diminution du charbon, développement des renouvelables, contrôle des rejets de gaz à effet de serre... Selon ses orientations, il pourraît rimer avec une hausse ou une baisse des émissions chinoises.



Le 15ème plan quinquennal (2026-2030), qui sera publié en mars 2026, décidera des grandes orientations de l'économie chinoise. Le parti communiste, qui cherche à décarboner ses différentes industries tout en maintenant une croissance élevée, fait face à plusieurs dilemmes. En fonction des arbitrages qui seront réalisés, Pékin pourrait sortir des objectifs de réduction de gaz à effet de serre associés à l'accord de Paris, ou bien les tenir, explique Carbon Brief.

Solaire et éolien à la rescousse

En 2021, la Chine s'est engagée à réduire l'intensité carbone de son économie de 65 % entre les niveaux de 2005 et de 2030. Mais ces objectifs n'ont pas été tenus, et le plan quinquennal devrait donc inclure des objectifs plus contraignants pour la remettre sur les rails.

Néanmoins, il ne semble pas prendre ce chemin pour l'instant.

Au cours du précédent plan quinquennal, la Chine a mis fin au contrôle de la consommation énergétique et de l'intensité énergétique, supprimant les barrières aux projets et industries énergivores portés par les collectivités locales.

Cela fait flamber la demande l'électricité, ce qui nécessite de développer encore les énergies renouvelables.

Vu que les centrales nucléaires et hydroélectriques chinoises mettent en moyenne 5 ans à être construites, il faudrait surtout miser sur le solaire et l'éolien.

Cependant, "le plan du secteur de l'énergie de la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR) pour 2025-2027 et la nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) de la Chine visent tous deux l'ajout d'environ 200 gigawatts (GW) par an de capacité solaire et éolienne, un chiffre bien inférieur aux 360 GW atteints en 2024", relève Carbon Brief.

Charbon et pétrole en embuscade

Xi Jinping s'est aussi engagé à ce que le pays "réduise progressivement sa consommation de charbon" mais au-delà de l'ambiguité de cette déclaration, l'ambition ne figure pas dans les recommandations du futur plan quinquennal. Toutefois, la consommation chinoise de charbon, comme celle de pétrole, devrait atteindre un pic avant 2030.

"Une autre question se pose : comment mettre en œuvre [le] double contrôle de l'intensité carbone et des émissions absolues de CO2 ? Si l'intensité carbone est censée être l'objectif principal au cours des cinq prochaines années, la priorité passant à la réduction des émissions absolues après le pic, la mise en place de ce double contrôle exige un plafonnement absolu des émissions de CO2."

Par ailleurs, les entreprises chinoises actives dans le pétrole et le charbon misent de plus en plus sur la fabrication de produits chimiques (plutôt que de carburants) à partir de ces matières premières.

Le processus est particulièrement polluant et perpétue la dépendance du pays aux fossiles, engendrant des émissions significatives de gaz à effet de serre.

En conclusion, il est difficile de déterminer à quel point l'État chinois va limiter la pollution de façon contraignante. Mais grâce à l'essor des renouvelables, la transition énergétique du pays et le ralentissement de ses émissions devrait se poursuivre.

Pour protéger ses habitants des canicules, l'Espagne va mettre en place un réseau d'abris climatiques



LE PREMIER ministre espagnol Pedro Sánchez a annoncé mercredi la mise en place d'un réseau national d'"abris climatiques" pour aider la population à se protéger lors des fortes vagues de chaleur, son pays faisant face à des températures de plus en plus élevées. L'Espagne est en première ligne du dérèglement climatique en Europe, avec ces dernières années des épisodes de canicule plus longs en été et des cas de pluies torrentielles à l'automne, des phénomènes générés par la hausse des gaz à effet de serre engendrée par l'activité humaine. "Certains étés, on ne parle plus de vagues de chaleur, mais plutôt d'une seule et même vague qui dure", a affirmé le Premier ministre Pedro Sánchez lors d'une conférence sur le climat à Madrid, décrivant une "nouvelle normalité" avec "des sécheresses dévastatrices", plus fréquentes et plus intenses. "Par conséquent, avant l'été prochain, nous lancerons un réseau national d'abris climatiques", a-t-il annoncé, disant vouloir notamment "mettre les bâtiments publics à disposition" de la population. "Nous faciliterons également le financement pour la création de ces abris climatiques dans les quartiers les plus vulnérables, où la chaleur (...) est la plus forte", a précisé le dirigeant socialiste, sans four nir toutefois de chiffres.

Le Premier ministre espagnol a ajouté que le gouvernement central de gauche à Madrid entendait "se coordonner" avec les autorités des régions espagnoles qui ont déjà mis en place des "abris climatiques", comme au Pays basque (nord) et en Catalogne (nord-est).

Record de chaleur en 2025

En Espagne, pays très décentralisé, les régions sont compétentes pour gérer les situations d'urgence, y compris climatiques. À l'heure actuelle, Barcelone, la capitale de la Catalogne, est l'une des rares grandes villes à déjà disposer d'abris climatiques, la plupart aménagés dans des bibliothèques, écoles et autres bâtiments publics climatisés.L'Espagne a connu en 2025 son été le plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne de 24,2 °C, d'après l'agence météorologique nationale Aemet. Entre le 16 mai et le 30 septembre, 3 832 décès pouvant être attribués à la chaleur ont été recensés dans le pays, selon le ministère de la Santé. Bien que coutumière des températures élevées, l'Espagne est depuis plusieurs années confrontée à des épisodes de chaleur de plus en plus nombreux et rapprochés, parfois en dehors des mois d'été, ce qui inquiète les scientifiques.

L'hydrogène peut-il réellement nous aider à limiter le réchauffement climatique ?

L'HYDROGÈNE, perçu comme une des sources d'énergie possibles dans un futur décarboné, participe aussi à sa petite échelle au réchauffement de la planète, alertent des scientifiques dans une étude qui appelle à en maîtriser les spécificités avant d'en développer les usages.

"L'hydrogène (H2) suscite un intérêt croissant en tant que vecteur énergétique permettant de décarboner l'industrie lourde et les transports et d'assurer un stockage d'énergie à long terme", écrivent les auteurs d'une nouvelle étude, publiée mercredi dans la revue Nature par un consortium de scientifiques du Global Carbon Project.

Les chercheurs préviennent qu'"un excès d'hydrogène atmosphérique a des conséquences sur le climat".

Selon cette étude intitulée "The global hydrogen budget" ("Le budget hydrogène mondial"), ce gaz a déjà contribué, à hauteur de 0,02°C, à l'augmentation d'environ 1,5°C des températures depuis la période préindustrielle sur la planète.

Comprendre le cycle de vie de l'hydrogène

Contrairement au dioxyde de carbone ou au méthane, piégés dans l'atmosphère, l'hydrogène agit indirectement, en contribuant au prolongement de la durée de vie du méthane à travers son interaction avec d'autres gaz, détaille l'étude.

Or, un tiers du réchauffement climatique aujourd'hui est attribué au méthane. La concentration d'hydrogène augmente également à travers la décomposition du méthane, qui rejette de l'hydrogène dans l'atmosphère, affirme l'un des principaux auteurs de l'étude, Rob Jackson. Le méthane s'est fortement développé sur la planète en raison principalement de l'agriculture, notamment l'élevage, de l'exploitation de combustibles fossiles, et aussi de la décomposition de déchets entreposés dans des décharges.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

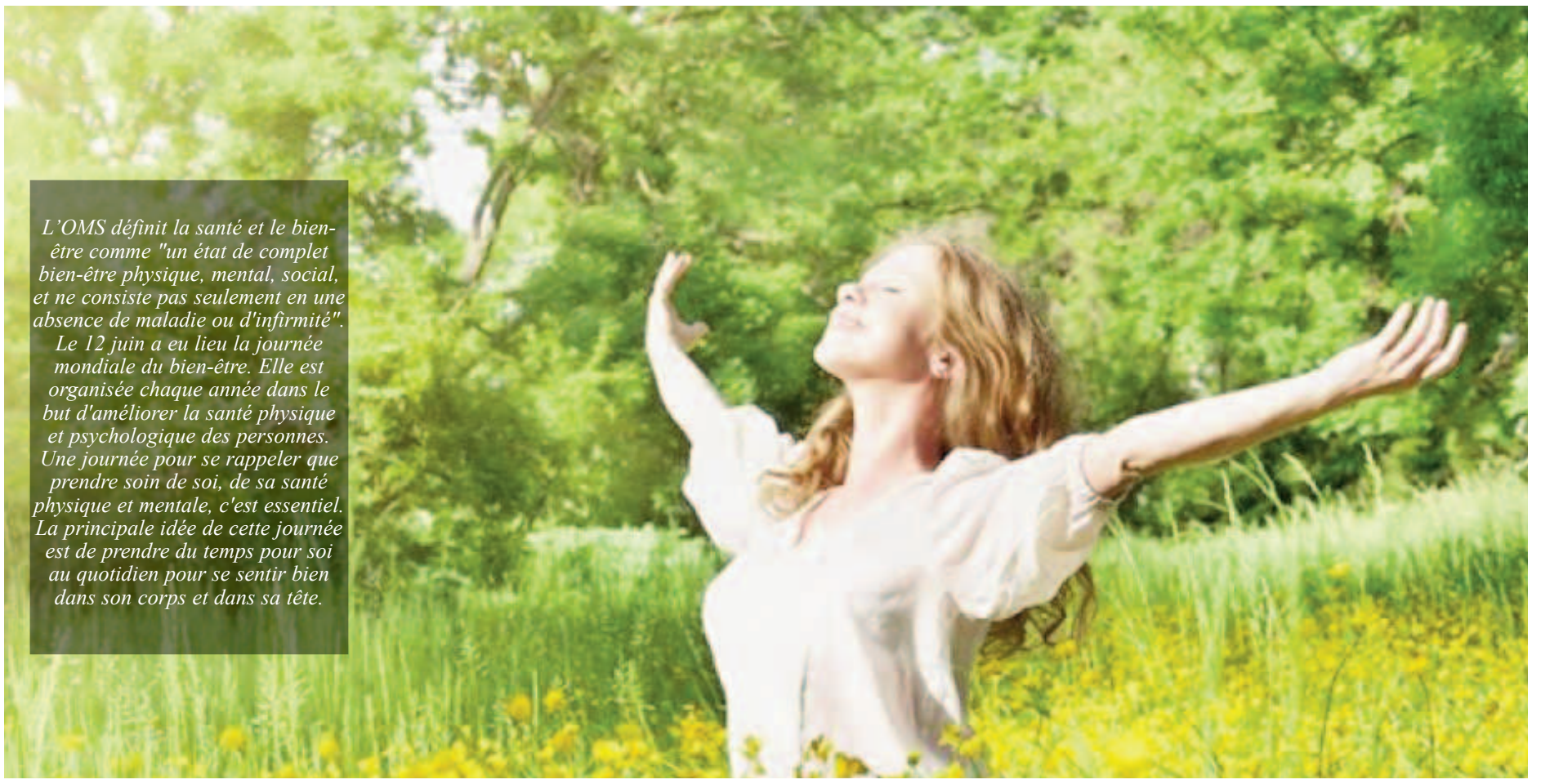
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment améliorer sa santé et son bien-être ?



L'OMS définit la santé et le bien-être comme "un état de complet bien-être physique, mental, social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Le 12 juin a eu lieu la journée mondiale du bien-être. Elle est organisée chaque année dans le but d'améliorer la santé physique et psychologique des personnes. Une journée pour se rappeler que prendre soin de soi, de sa santé physique et mentale, c'est essentiel. La principale idée de cette journée est de prendre du temps pour soi au quotidien pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête.

Qu'est-ce que la santé et bien-être ?

La santé et le bien-être sont souvent perçus comme des concepts liés, mais ils englobent des aspects distincts de notre vie.

Que signifie "avoir la santé" ?

La santé est un état global de bien-être physique, mental et social, et ne se limite pas simplement à l'absence de maladie ou d'infirmité. Elle englobe la capacité à mener une vie active, à gérer le stress et à maintenir des relations positives avec les autres. La santé est influencée par une combinaison de facteurs, y compris le mode de vie, l'environnement, la génétique et les soins médicaux. Pour être en bonne santé, il est crucial de prendre soin de son corps et de son esprit, d'adopter des habitudes saines et de veiller à un équilibre harmonieux entre les différents aspects de sa vie.

Les différents types de bien-être

Le bien-être est un état agréable de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit. Le bien-être peut se définir en plusieurs types :

Le bien-être physique : il s'agit de la capacité à prendre soin de votre corps et où tous les besoins fondamentaux de votre corps sont satisfaits (exercice physique, nutrition adaptée, qualité et quantité de sommeil et bonne santé physique).

Le bien-être émotionnel : il s'agit de la capacité de reconnaître et à comprendre vos émotions.

Cela permet de bien gérer le stress et les difficultés du quotidien. Lorsque vous êtes dans un état de bien-être émotionnel, les émotions positives viendront prendre le dessus sur les émotions négatives (peur, anxiété, colère, stress).

Le bien-être social : il se définit comme un état d'aboutissement dans lequel les besoins humains élémentaires sont satisfaits et dans lequel les personnes sont capables de coexister pacifiquement. Cela repose également à la construction de connections et relations saines avec votre famille, vos amies, vos partenaires et autres cercles sociaux.

Le bien-être intellectuel : cela fait référence à votre capacité d'apprentissage, créativité et goût du challenge.

Le cerveau nécessite une stimulation quotidienne afin de se maintenir en forme et de se renforcer.

Le bien-être spirituel : il repose sur votre capacité à vous connecter à vos objectifs personnels de court, moyen ou long terme.

Le bien-être spirituel est aussi étroitement lié à votre rapport aux autres en terme d'amour, de gentillesse et de compassion.

Le bien-être environnemental : cela englobe l'idée que notre bien-être personnel est en fait liée au bien-être des espaces que nous habitons comme nos espaces de travail, nos maisons et notre communauté.

Le bien-être professionnel : il fait référence à votre réussite au travail mais également à votre accomplissement familial, bénévole ou dans toute autre position où vous avez décidé de vous engager. Ce bien-être dépend du sentiment d'accomplissement que vous en tirez et de votre capacité à doser l'énergie que vous y accordez.

Chaque type de bien-être joue un rôle crucial dans l'équilibre général de notre vie. En prenant soin de chacun de ces aspects, nous pouvons non seulement améliorer notre qualité de vie, mais aussi enrichir notre expérience quotidienne.

Quelques conseils pour prendre soin de soi

Prendre soin de soi au quotidien est important. Pourtant, pour beaucoup de personnes, cela reste souvent au stade de la bonne intention. Or prendre soin de soi chaque jour ne demande pas forcément de grands efforts.

Les habitudes à adopter au quotidien

Une des clés est d'en faire une habitude en intégrant de petites actions au quotidien. Pour cela, quelques exemples de bonnes habitudes à intégrer à votre quotidien :

Améliorer la qualité du sommeil : la qualité du sommeil a des impacts directs sur votre bien-être au quotidien. Il est important de respecter vos cycles de sommeil et d'aménager votre environnement pour favoriser un sommeil réparateur. Si vous souffrez d'insomnies, changez vos habitudes du soir.

Pratiquer une activité physique sportive : faire du sport ne veut pas forcément dire de vous inscrire dans une salle de sports ou de pratiquer un sport intensif. Pratiquer une activité physique sportive passe aussi par de petites actions comme marcher 30 minutes minimums par jour, faire 7 minutes d'exercices de renforcement par jour ou encore faire quelques mouvements de yoga le matin. Peu importe le sport que vous choisissez de pratiquer, l'important est de bouger. Planifier des moments de calme : le quotidien peut vite devenir étouffant. Dans ces cas-là, planifiez-vous des moments de calme qui pourra améliorer votre productivité au quotidien et vous permettra de relâcher la pression. Par exemple, une fois par semaine, passez une journée dans l'obligation pour relâcher la pression.

Pour augmenter votre bien-être, vous pouvez opter pour l'une de ces méthodes. Ne soyez pas trop exigeant avec vous ni de fixer la barre trop haute. Prendre soin de soi permet surtout de ne pas s'oublier au quotidien et d'en faire une habitude pour que cela devienne naturel, sans effort.

Quelques activités pour son bien-être physique et mentale

Un esprit sain dans un corps sain. L'activité physique entraîne une diminution des tensions et du stress, une amélioration de l'humeur et une meilleure estime de soi. Elle procure aussi un sommeil de meilleure qualité et une amélioration des capacités cognitives telles que la mémoire et l'attention.

Quelques activités dites douces existent pour vous aider à vous détendre et augmenter votre bien-être comme :

Le Yoga : signifiant "union" en sanskrit, cette pratique ancestrale originaire d'Inde prône l'union du corps et de l'esprit. L'objectif de pratiquer le yoga est d'atteindre un stade où les activités du corps, du mental et de l'esprit fonctionnent en harmonie grâce à un travail de la posture, de la respiration et de la relaxation.

Le yoga favorise le développement personnel, contre l'accumulation des tensions et le déclin physique dû à la sédentarité ou au vieillissement.

Le Pilates : cette gymnastique peut être pratiquée par tous mais à des degrés d'intensité différents selon chacun. Il s'agit d'une méthode de remise en forme qui tend à corriger et à améliorer sa posture (réduire les maux de dos) ainsi qu'à renforcer la musculature.

Le stretching : c'est une méthode douce d'étirement et d'assouplissement recommandée à tout le monde.

Il est important d'intégrer des moments d'étirements dans la journée pour augmenter sa souplesse aidant aux activités quotidiennes et permet de réduire les tensions musculaires. Cette activité permet également d'améliorer la circulation sanguine et de procurer un bien-être immédiat.

Pratiquer une activité physique vous permettra de vous faire sentir en harmonie avec vous-même et d'augmenter votre bien-être au quotidien.

Quelques produits pour votre bien-être

Maintenir une bonne santé et un bien-être optimal passe souvent par des changements de mode de vie et l'intégration de produits qui favorisent la santé.

Les bienfaits des huiles essentielles

Une huile essentielle est une essence distillée de la plante. Les huiles essentielles sont reconnues pour leurs vertus relaxantes comme la camomille, la lavande ou encore l'orange douce. Les huiles essentielles permettent aux personnes stressées de se détendre et d'améliorer la qualité de leur sommeil. D'autres huiles permettent de soulager certaines infections comme le rhume (l'eucalyptus) ou la bronchite (l'huile essentielle de citron soulage les douleurs liées aux migraines). L'aromathérapie est une pratique dont les bienfaits sont reconnus pour soulager certains maux (stress, fatigue, irritations de la peau, migraines, troubles digestifs, douleurs articulaires,...).

Les crèmes et huiles pour prendre soin de vous

De petits gestes au quotidien peuvent vous permettre d'augmenter votre bien-être physique mais également mental. Vous pouvez prendre soin de vous en vous passant de la crème pour augmenter votre sensation de bien-être, vous passer de l'huile massante ou relaxante pour détendre vos tensions musculaires ou encore opter pour du savon aux senteurs douces et délicates.

La santé et le bien-être sont propres à chacun.

Ce qui vous apportera une sensation de bien-être ne sera pas le même pour tous. Plusieurs types de bien-être existent comme le bien-être physique, le bien-être intellectuel, le bien-être social, le bien-être émotionnel ou encore le bien-être professionnel.

Le plus important est de faire des choses et des activités qui vous font du bien à vous personnellement et qui vous apporteront le maximum de bien-être personnel.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE OULED MIMOUN
COMMUNE DE BENI SMIEL

Avis de Mise en Demeure N° 02

- Conformément à la loi 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et au Décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public
- Après un retard d'exécution des travaux d'environ 11 mois par rapport au délai du marché
- Après l'abandon de chantier par l'entreprise alors que le taux d'avancement physique des travaux ne dépasse pas les 50 %.
-Apres l'avis de Mise en Demeure N° 01 parues à travers les journaux : « الروح الرياضية » en Arabe en date du 12/10/2025 et « La Nation Arabe» en Français en date du 12/10/2025

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Beni Smiel par intériem, Daïra d'Ouled-Mimoun, Wilaya de Tlemcen dont le siège est situé à Ain Isser, portant le numéro d'immatriculation fiscale : 098413529115909, met en demeure pour la 2ème fois l'entreprise YOUBI Ahmed sise au n°9,Rue Okba Ibnou Nafie,Sidi Ali Boussidi(W) Sidi Belabbes titulaire du marché n° 02/2024 Concernant le Projet :

Réalisation d'un puits pour renforcement d'AEP à la localité Ain Isser Commune Beni Smiel

Faute de se conformer à cet avis dans un délai maximum de huit (08) Jours a partir de sa première parution dans les quotidien nationaux, des mesures prévues par la législation en vigueur seront appliquées à savoir une Résiliation.

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2531016671



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
ETBALISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER SPECIALISE MERE ET ENFANT BARIKA
NIF N° : 408016000050370010
AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU LOT N° : REACTIFS ET PRODUITS DE LABORATOIRE

DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXEGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°01/2025

Conformément de l'article 52 de la loi n°23-12 fixant les règles générale relative aux marche public et aux dispositions des l'articles 65-82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché public ; l'établissement hospitalier Mère et Enfant Barika informe tous les soumissionnaires que les résultat après évaluation de l'appel d'offre N°01/2025 portant la fourniture de produits pharmaceutique , consommables et dispositifs médicaux qui publier dans les quotidiens (le jeune indépendant en date du 2025/08/25et Akhbar Elwatane en date du 2025/08/25 ; le BOMOP 31//08/2025A 06/09/2025Que l'attribution de le lot N°01 reactifs et produits de l'oratoire a été annule

LOT	DESIGNATION DE LOT	SOUMMISSIONNAIRE	NIF	N -Q	MONT-T-MIN EN TTC AVENT CORREC	MONT-T-MIN EN TTC APRES CORREC	MONT-T-MAX EN TTC AVENT CORREC	MONT-T-MAX EN TTC APRES CORREC	OBS
01	REACTIFS ET PRODUITS DE LABORATOIRE	KERROUM MEDCIC	000418044255412	63/70	7.526.643.84	7.637.368.84	11.376.780.48	11.518.770.48	OFF- Q-T- UNIQUE

Conformément de l'article 52 de la loi n°23-12 fixant les règles générale relative aux marche public et aux dispositions des l'articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché public tous les soumissionnaire qui contestant l'annulation de l4attribution provisoire de cette lot peut introduire un recours auprès de la commission des marché et ceci au plus tard dix (10) jours à compter de la première publication du l'avis de le BOMOP ou les journaux nationaux.

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2516040123

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministres de l'hydraulique
DIRCTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE NAAMA
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service de hydraulique de la wilaya De Naama, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales relatif à l'opération : **Intitule De L'opération:** Réalisation, équipement et électrification, de 1500ML de forages à travers les commune de Naama, Mecheria et Ain sefra.(W.Naama)
Paru aux quotidiens : **LA JEUNE INDEPENDANT** en langue étrangère en date du **20/10/2025** et الجمهورية en langue arabe en date du **20/10/2025**

Attribution provisoire est conformément au tableau ci-dessous :

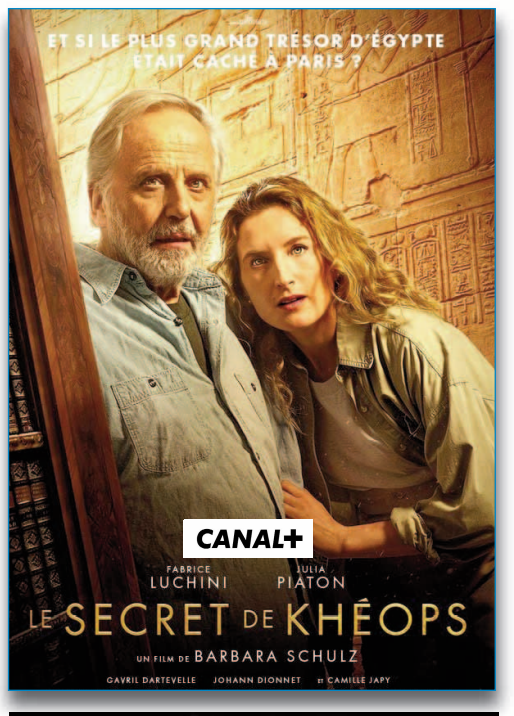
N° de l'Offre	Désignation Du Projet	Nomination	Montant de l'offre	Montant Corrigé	Délai	Observation
01	LOT N°1: Réalisation de 02 forages (Naama 9 – Naama 10) Au profit de la ville de Naama.	SAADAOUI DJAMEL Adress : BATNA NIF :175054200129129000 0	57 090 250.00	57 090 250.00	05 mois	Offre retenu selon les critères du C.C
03	LOT N°2: Réalisation de 02 forages. (Naama 11 – Naama 12) Au profit de la ville de Mecheria.	ETPH REZZIG AHMED Adress:BARIKA BATNA NIF 173 0514 00087 405	68 527 340.00	68 527 340.00	12 mois	Offre retenu selon les critères du C.C
04	LOT N°3: Réalisation de 02 forages. (Slih 3 – Slih 4) Au profit de la ville de Ain sefra.	SARL DELVINE Adress:HAI KHEMISTI NIF 000231010604974	60 428 200.00	60 428 200.00	04 MOIS	Offre retenu selon les critères du C.C

NB : Un délai de dix(10) jours est accordé aux soumissionnaires pour éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa 03 décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 23/12/2025 / ANEP 2531016658

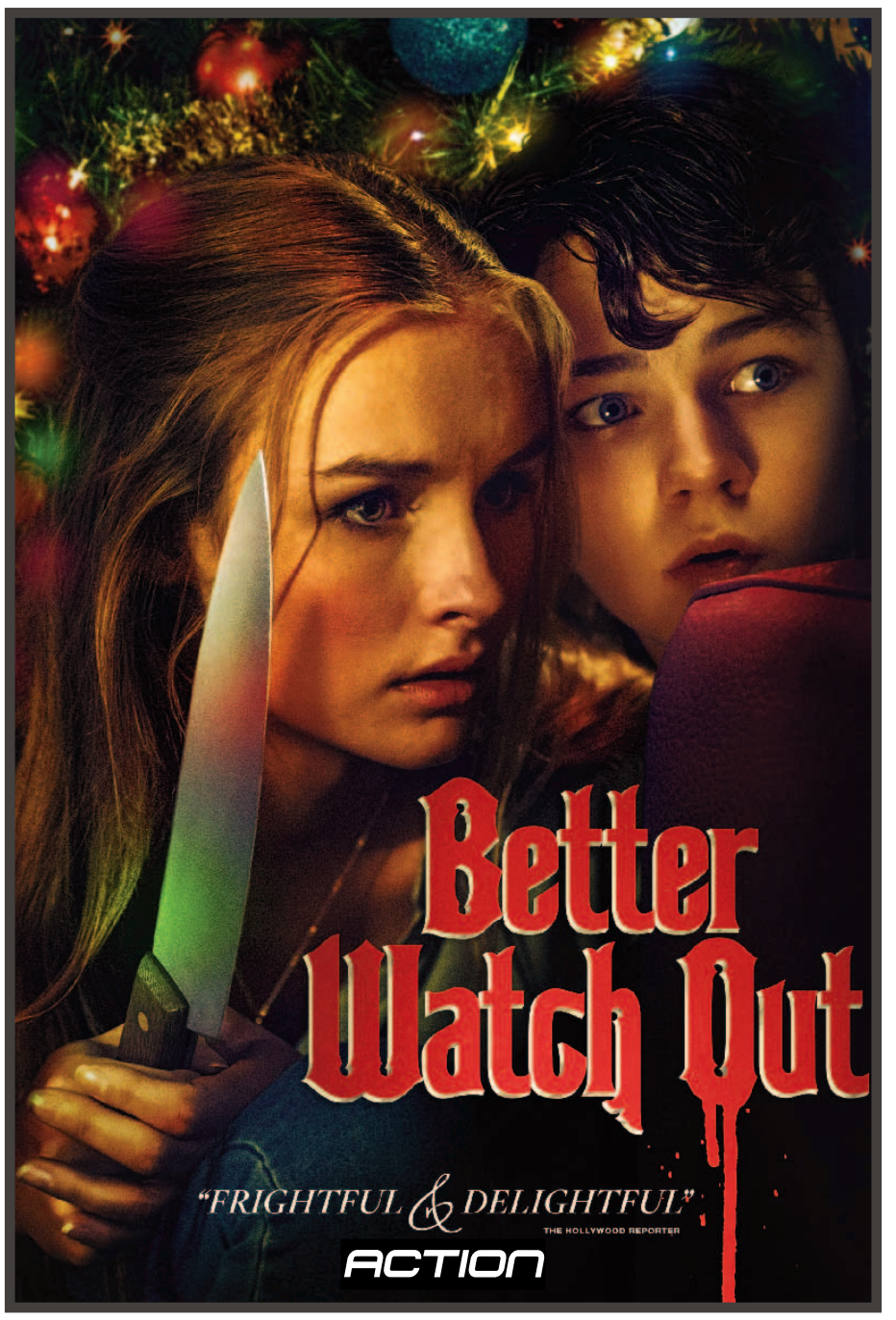




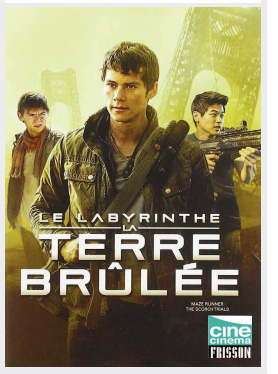






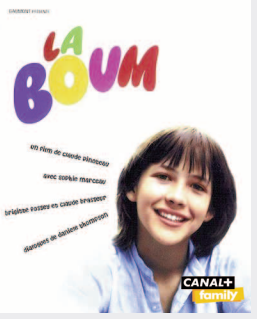


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie - Etats-Unis 1992 — TF1
Maman, j'ai encore raté l'avion

21h00 Rap - Gims à Paris la Défense Arena : — France 2
le concert événement

21h00 Divertissement - 2025 — M6
La France a un incroyable talent

21h00 Film d'aventures - 2024 — CANAL+
Le Secret de Khéops

20h50 Film fantastique — W9
Etats-Unis - 2011
Twilight, chapitre 4 : Révélation, 1re partie

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2015
Le Labyrinthe : La Terre brûlée

21h05 Film d'animation — 6ter
France Danemark - Belgique 2006
Astérix et les Vikings

21h00 Film - France 2008 — CINE+ PREMIER
Largo Winch

21h50 L'année moto 2025 — CANAL+ SPORT
Motocyclisme

21h00 Film d'action Finlande - 2024 — CINE+ CINEMA
Delivery Run

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 1980
La boum

21h25 Pièce de théâtre — TMC
France - 2025
Le Bracelet

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - 2000)

Piège fatal

Rudy Duncan (Ben Affleck) purge une peine de prison dans une cellule partagée avec Nick, un détenu passionné par une mystérieuse femme nommée Ashley, dont il collectionne les photos issues de petites annonces. Un jour, la vie de Rudy bascule lorsque Nick est tué lors d'une bagarre au réfectoire. À sa sortie de prison, Rudy, désespéré et désireux de reconstruire sa vie, décide de se faire passer pour Nick et entame une relation avec Ashley (Charlize Theron), séduite par son charme.

22h32

Film d'horreur (Australie - Etats-Unis - 2016)

Watch Out

Dans une banlieue paisible américaine, Ashley, une baby-sitter, défend un enfant de 12 ans contre des intrus qui veulent pénétrer chez lui. Elle comprend vite que les agresseurs n'ont aucun trait des cambrioleurs habituels. Les cadavres s'accumulent à vitesse grand V dans la maison. Tous les moyens sont bons pour se protéger...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:58	12:28	14:59	17:17	18:48
CONSTANTINE	06:02	12:33	15:05	17:23	18:53
ALGER	06:16	12:47	15:20	17:38	19:08
OUARGLA	06:01	12:38	15:21	17:40	19:05
CHLEF	06:23	12:54	15:27	17:45	19:14
MOSTAGANEM	06:27	12:59	15:32	17:50	19:20
ORAN	06:30	13:02	15:36	17:54	19:23

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8374 — MARDI 23 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	7°
Oran	14°	7°
Constantine	11°	1°
Ouargla	13°	4°

VACANCES SCOLAIRES

Chréa retrouve son manteau blanc

Chréa, nom quelque peu mythique pour des milliers d'Algériens, reste une destination privilégiée dès que l'hiver s'installe. Chaque période de vacances scolaires rime avec randonnées, escapades en montagne et quête de fraîcheur dans ce massif du centre du pays. Sitôt les congés entamés, la route et les pistes menant à la station sont prises d'assaut.



Un véritable pôle d'attraction.

La station de Chréa a, en effet, revêtu hier son manteau blanc pour la deuxième fois depuis le début de la saison froide. Un moment très attendu de l'année, coïncidant avec les vacances scolaires, où la neige s'est invitée une nouvelle fois, offrant un spectacle féerique aux nombreux visiteurs, venus malgré les conditions météorologiques difficiles. À Blida et dans sa région, la température a chuté brutalement, renforçant l'ambiance hivernale. La forêt de l'Atlas tellien s'est parée de blanc et dès les premières heures de la journée, Chréa s'est transformée en un véritable pôle d'attraction. Familles, jeunes et amateurs de montagne ont afflué pour profiter de ce décor enchanteur, en ce deuxième jour du lancement de la saison hivernale. Sur place, *Le Jeune Indépendant* s'est approché d'une famille réunie autour d'un thé bien chaud. «Malgré le mauvais temps, le froid et la neige, mes enfants, actuellement en vacances ont insisté pour venir profiter de ce paysage exceptionnel. Ils ont bien travaillé durant le trimestre, alors j'ai décidé de passer trois jours ici en louant un petit bungalow», confie le chef de famille, grelottant mais visiblement comblé.

Loin du stress urbain, les visiteurs savourent ces moments d'évasion, à savoir jeux dans la neige, glissades improvisées près du ski-club, promenades au cœur de la forêt enneigée rythment les journées à Chréa. Toutefois, les autorités, tous corps confondus, appellent à la vigilance. Les routes menant à la station peuvent devenir glissantes à tout moment et les visiteurs sont invités à respecter strictement les consignes de sécurité afin d'éviter tout incident. Entre émerveillement et convivialité, Chréa confirme une fois de plus son statut de destination hivernale incontournable. Une neige tant attendue par les vacanciers, qui confère aux vacances scolaires un véritable parfum de magie.

T. Bouhamidi

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Coopération algéro-kazakh renforcée

LES PERSPECTIVES de coopération entre l'Algérie et le Kazakhstan dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et les activités connexes ont été examinées, hier, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, et l'ambassadeur kazakh, Anurbek Akhmetov.

Une large gamme d'activités du secteur pouvant être exploitées conjointement a été passée en revue entre Kouidri et l'ambassadeur, ainsi que les opportunités d'exportation d'un côté comme de l'autres, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a ainsi permis aux deux parties d'examiner «les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique», ainsi que «les opportunités de partage d'expertises et d'expériences en médecine alternative, notamment le traitement par les plantes médicinales, un secteur dans lequel le Kazakhstan est considéré comme l'un des pays leaders», est-il précisé de même source.

L'Algérie est disposée à exporter ses médicaments fabriqués localement, a fait savoir Kouidri à l'ambassadeur kazakh, ajoutant que le pays se dit même disposé à produire des médicaments essentiels sur le territoire du Kazakhstan, afin de répondre à ses besoins et à ceux des marchés régionaux avoisinants. L'importance de renforcer la coordination bilatérale pour tirer profit de l'expérience kazakhe en matière de médecine alternative a également été soulignée par Kouidri.

A l'issue des discussions entre les deux parties, il a été convenu de multiplier les consultations et les rencontres afin de concrétiser les axes de coopération abordés et de donner une nouvelle impulsion au partenariat algéro-kazakh dans le secteur pharmaceutique.

M. B.

PAIEMENT DES COTISATIONS 2025

La CASNOS régularise les pharmaciens privés

LA CAISSE nationale de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (CASNOS) a annoncé avoir régularisé, les 21 et 22 décembre, l'ensemble des arriérés financiers dus aux pharmaciens privés contractuels. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse publique.

Selon la même source, la CASNOS a affirmé que la régularisation des cotisations 2025 tendait à «garantir le bon fonctionnement du système de remboursement et à consolider la confiance avec ses partenaires, en particulier les pharmaciens privés, acteurs essentiels dans la dispensation des médicaments aux assurés sociaux».

Cette annonce intervient quelques jours seulement après que le Syndicat national des pharmaciens privés (SNAPO) a tiré la sonnette d'alarme, exactement le 9 décembre 2025. Antérieurement à cette déclaration de la CASNOS, le SNAPO avait, à ce titre, lancé un avertissement cinglant face «aux retards qui s'empilent et aux difficultés qui n'en finissent pas de plomber ses membres, depuis des mois, et ce, malgré les engagements annoncés». Dans sa dernière sortie datée du 17 décembre, le syndicat avait, d'ailleurs, dénoncé «l'absence de sérieux» de la CASNOS dans le traitement des problèmes administratifs, techniques et financiers des pharmaciens contractuels, avertissant que la situation pourrait atteindre un «point de rupture» pour certains établissements. Le SNAPO avait, en outre, demandé l'intervention du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et a mis en place une cellule de crise interne pour suivre l'évolution de la situation. Sur la même lancée, le syndicat a donné des instructions à ses branches wilayales, afin de renforcer le dialogue avec les adhérents et de se préparer à toute éventualité, tout en appelant les pharmaciens à maintenir la continuité du service dans la limite des capacités disponibles.

Khalil A.

AADL 3

Les souscripteurs peuvent changer de type de logement

L'AGENCE nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé hier que tous les souscripteurs ayant réglé le premier versement de la première tranche dans le cadre du programme AADL 3 pourront désormais demander à changer le type de logement attribué, que ce soit un appartement de trois ou quatre pièces. Dans un communiqué, l'agence a précisé que cette mesure concerne l'ensemble des candidats acceptés provisoirement et vise à permettre une régularisation conforme à la législation en vigueur. Les souscripteurs pourront ainsi demander un réexamen de leur dossier pour un éventuel changement de type d'habitation. L'AADL rappelle que les intéressés peuvent obtenir davantage d'informations et poser leurs questions via le numéro vert 3040, mis à disposition pour répondre à toutes les préoccupations liées à cette procédure.

M. B.

INCENDIE DANS UN POULAILLER À MOSTAGANEM

Un mort recensé et des milliers de poussins perdus

UN INCENDIE s'est déclaré hier matin dans un poulailler en plastique situé dans la wilaya de Mostaganem, provoquant la mort d'un homme et la perte d'environ 3 000 poussins. Grâce à l'intervention rapide des équipes de la protection civile, le feu a pu être maîtrisé et sa propagation évitée, limitant ainsi les dégâts matériels supplémentaires. Selon le propriétaire du poulailler, l'incendie a décimé l'essentiel du cheptel. Lors de l'intervention, les secours ont découvert le corps de l'homme, âgé de 45 ans, carbonisé à l'intérieur de l'édifice. La dépouille a été transférée au service de conservation des corps de l'hôpital de Sidi Ali.

Brahim Mazi

TEBBOUNE A REÇU SI EL HACHEMI ASSAD

Une rencontre stratégique sur l'Amazighité

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce lundi, le secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. A pris part à cette rencontre, Mustapha Saïdj, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.

S. N.